

Montpellier

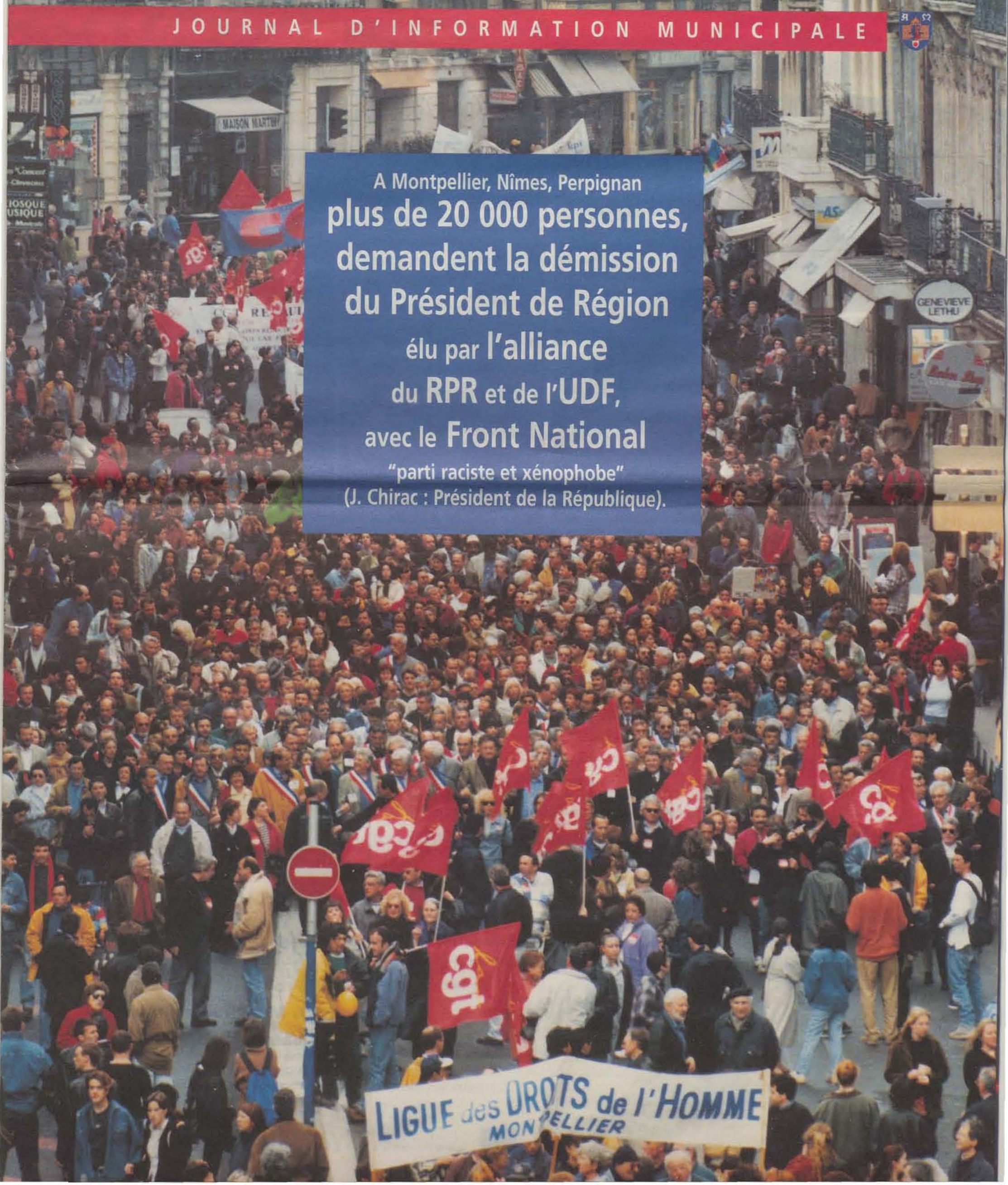
Notre Ville

N° 216
AVRIL 1998

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



A Montpellier, Nîmes, Perpignan
plus de 20 000 personnes,
demandent la démission
du Président de Région
élu par l'alliance
du RPR et de l'UDF,
avec le Front National
"parti raciste et xénophobe"
(J. Chirac : Président de la République).



20 000 personnes dans la rue, à Montpellier, le 20 mars pour demander la démission de Jacques Blanc



Evolutions des résultats entre les Législatives de 1997 et les Régionales de 1998 à Montpellier et en France

	MONTPELLIER		FRANCE	
	Législatives 97 1er tour	Régionales 98	Législatives 97 1er tour	Régionales 98
Gauche plur. Ext. Gauche	48,0	52,0	44,3	40,9
Droite	30,8	30,6	36,1	35,9
FN et Extr. Droite	19,3	16,0	15,1	15,5
Divers	02,0	01,4	04,5	07,8

Alors que la gauche perd 3,4% entre 1997 et 1998 en France, elle en gagne 4% à Montpellier. Alors que le F.N. progresse légèrement en France, il perd 3,3% à Montpellier passant de 19,3 à 16%.

■ La Gauche montpellieraine augmente ses voix aux Régionales par rapport aux Législatives

■ Recul général du Front National à Montpellier et en Languedoc-Roussillon

A PROPOS DES ELECTIONS REGIONALE ET CANTONALES DES 15 ET 22 MARS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le 15 Mars, électeurs et électrices ont voté en Languedoc-Roussillon. Il était entendu entre tous les partis démocratiques de la Gauche Plurielle, du R.P.R. et de l'U.D.F. que les Présidents seraient issus du bloc qui aurait la majorité relative à défaut de majorité absolue afin de ne pas intégrer dans l'exécutif des régions un parti tel que le Front National "parti raciste et xénophobe" comme l'a dit à la télévision le Président Jacques Chirac dans son allocution du Lundi 23 Mars au journal de 20 heures. Jacques Blanc lui-même et tous ses amis ont juré qu'il n'y aurait aucun accord avec le Front National. Ils ont même poursuivi le Maire de Montpellier en rétéré pour se dire déshonorés qu'on puisse envisager une telle supposition. Ils ont ainsi sciemment, cyniquement, trompé l'électorat.

Le 15 Mars au soir, le verdict est sans appel. La Gauche Plurielle a une large majorité relative, 31 voix dont 20 Socialistes, la plus forte majorité relative, même en France. Dans beaucoup de régions, le R.P.R. et l'U.D.F. ont tenu leurs engagements. C'est ainsi que Jean-Paul Huchon, P.S., est élu en Ile-de-France, Reynaud, P.S., en Aquitaine ou encore Vauzelle, PS, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, etc... De même, dans les 6 régions où la droite avait la majorité relative, la gauche plurielle a respecté l'accord.

En Languedoc, il n'en va pas de même. Jacques Blanc, qui fut déjà le premier responsable politique de la Droite dite Républicaine à travailler avec le Front National et à signer un accord écrit avec lui dès 1986, n'a rien appris et rien oublié. Des négociations ont lieu, fébriles, entre lui, ses amis et le Front National, dès le 16 au matin. La "Lettre M" n° 590 du Mardi 24 Mars, raconte que l'accord s'est fait dans le bureau de Jacques Blanc avec Alain Jamet, Jean-Claude et Serge Martinez, en présence de Marcel Roques, Maire U.D.F. de Lamalou-les-Bains. Certes, Jacques Blanc continue à prétendre que l'accord n'est pas signé, qu'il n'est pas politique, qu'il est de gestion, voire technique. Il n'en est rien.

Le 23 Mars, le grand journal de Bruxelles "Le Soir", fait allusion à ces pitreries. Il écrit : "Les élus de la Droite Républicaine ont beau jeu de jouer les effarouchés : "Aucun accord écrit n'a été signé" s'insurge un homme comme Jacques Blanc. Il laisse l'horrible bon mot à Jean-Marie Le Pen : "Ceux qui disent avoir obtenu les voix du Front National sans son accord sont un peu comme ces dames de petite vertu qui disent en faisant le trottoir qu'elles sont encore vierges". Nous laissons au "Soir" de Bruxelles ce rapprochement si évident. Monseigneur Cadillac, Evêque de Nîmes, sur Radio Vatican, n'évoquait-il pas dans la quête des voix du Front National par Jacques Blanc une sorte de "prostitution". Le jour même, au journal de France 2 devant des millions de téléspectateurs, Bruno Megret parle clairement de "l'accord signé avec Jacques Blanc". L'élection du 15 Mars jette l'opprobre sur le Languedoc-Roussillon. Bien que le Front National ait reculé en voix en Languedoc-Roussillon entre 1992 et 1998 et que le nombre de ses sièges ait stagné (13), il lui donne une importance exagérée. Il en fait le véritable maître politique du Conseil Régional car Jacques Blanc avec 22 voix sur 67 n'a aucune majorité, il est l'otage, la marionnette, le jouet du Front National bien que s'accrochant à son siège avec frénésie.

Que le Président de la République le condamne, que MM. Seguin, Sarkozy, Bayrou, et après hésitation Madelin, le condamnent, il s'en moque.

Jacques Blanc est condamné par les églises protestante, catholique, juive, par l'ensemble des obédiences philosophiques. Il est rejeté par tous les républicains, les démocrates, les humanistes. Déjà, le Front National réclame son dû, le pacte avec le diable. Il veut des responsabilités, des commissions. Il somme Jacques Blanc de se soumettre. A Jacques Blanc qui, pour complaire au Front National, a mis dans sa déclaration d'intention non seulement les six points exigés par le Comité Central du Front National et Le Pen la semaine précédente mais encore ajoute avec son paraphe (page 6) que dans le domaine de la culture "il refusera la dictature de la Gauche". Alain Jamet répond en écho dans "la lettre M" n° 590 du Mardi 24 Mars : "99% des subventions sont accordées à des artistes de gauche comme Jean-Claude Fallou

Mathilde Monnier. Nous veillerons à ce que cette proportion s'inverse". On croit entendre dans le lointain un bruit de bottes et la phrase fameuse de Goebbels : "Quand j'entends parler de culture, je sors mon revolver".

Si avec tout ça Jacques Blanc était estimé du Front National, ce pourrait être pour lui une mince consolation. Bien entendu, il n'en est rien. Alain Jamet, dans le texte de la présentation citée est clair. Il promet de soutenir Jacques Blanc : "comme la corde soutient le pendu". Dans le Canard Enchaîné, n° 4039 du 25 Mars, Jean-Claude Martinez l'assassine : "Blanc est d'accord avec nous sur tout mais il est atteint de névrose obsessionnelle. Il n'ose pas assumer ses positions..." Il n'est guère plus tendre pour l'un des principaux lieutenants de Jacques Blanc, le Maire Chesa de Carcassonne, à qui il dit, immédiatement après le vote, comme le rapporte la Dépêche du Midi du 21 Mars : "Regardez-le... il est à l'image de tous les R.P.R.-U.D.F. il mange dans notre main". Quel mépris, mais il est mérité. Comment le R.P.R. qui se réclame du Général De Gaulle, une des figures les plus honorables de l'Histoire de France, peut-il descendre à un tel niveau et s'allier avec un parti qui a eu dans ses rangs ceux qui l'ont toujours combattu, attaqué, quand ils n'ont pas voulu l'assassiner. Voilà pour les ombres. "Jacques Blanc ou la descente aux enfers d'un petit notable de province devenu porte-serviette du Front National."

Heureusement que les 15 et 22 Mars apportent aussi un flot de lumière produit par la réaction démocratique des électeurs sans compter le mouvement qui ne cesse de s'amplifier en France depuis les votes du 20 Mars. En Languedoc-Roussillon, une bonne partie de l'électorat de Droite R.P.R.-U.D.F. a refusé de voter le 20 Mars pour les complices de Jacques Blanc. Tous les sondages attestent que les 2/3 de l'électorat R.P.R. et U.D.F. se refusent à avaliser ces compromissions mortelles pour l'avenir de la démocratie. Comme l'ont demandé le Président de la République, le Premier Ministre Lionel Jospin, nous ne doutons pas que ce réflexe salvateur ira en s'amplifiant.

Les prémices ont déjà permis à la Gauche de renforcer sa position dans l'Aude, le Gard et l'Hérault et de reprendre la Majorité perdue il y a 30 ans dans le Département des Pyrénées-Orientales. Même en Lozère la Droite de Jacques Blanc a fortement baissé.

Alain Joumet (P.S.), Président du Conseil Général du Gard, a déclaré à Nîmes, le 24 Mars, qu'il fallait cimenter un front commun des départements contre la Région, y compris avec les grandes villes. On ne doute pas que beaucoup, de Montpellier à Nîmes, de Sète à Florac, y participeront, et suivront la proposition du Président Joumet.

La société civile, les partis, les syndicats, les mouvements de jeunesse, les associations, organisent également un mouvement civique et citoyen de plus en plus puissant. La manifestation à Montpellier, le mercredi 25 Mars au soir en fut le prémice. La grande manifestation régionale de Montpellier, du Peyrou à la Comédie, le Samedi 28 Mars, en est une première pierre importante. Il n'est pas question que le Languedoc-Roussillon reste une tache brune sur la carte de l'Europe. Cela ferait fuir non seulement les humanistes, les démocrates mais aussi les entrepreneurs internationaux et de toute l'Europe qui ne veulent pas se compromettre avec "un parti raciste et xénophobe". Ceci est particulièrement désastreux dans une région qui, avec 18% de chômeurs, reste la plus touchée de France. Avec les responsables nationaux du R.P.R., de l'U.D.F., le Président de la République, le Premier Ministre, avec les églises et les organisations philosophiques, avec les syndicats, les jeunes, les élus de Gauche au Conseil Régional du Languedoc-Roussillon ont tous dit d'une même voix : "Si vous avez quelque honneur Jacques Blanc, démissionnez comme l'ont fait MM. Balladur en Ile-de-France, Léotard en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Humbert en Franche-Comté, Censi en Midi-Pyrénées, Soisson en Bourgogne.

Démissionnez Jacques Blanc".

"LA MAJORITÉ MUNICIPALE"

Le baiser de mort

Le 20 mars, l'alliance Jacques Blanc-Front National a donné le baiser de mort à tous les élus R.P.R. et U.D.F. qui ont voté pour cet accord ignominieux avec un parti raciste et xénophobe selon les propres termes du Président de la République.

Les électrices et les électeurs du Languedoc-Roussillon ont donné aux intéressés, deux jours plus tard, la réponse qui convenait, ils les ont rayés de la carte électorale soit en s'abstenant soit en votant à gauche, soit en votant pour un candidat de Droite hostile à l'alliance avec le Front National.

Isabelle Chesa, fille du Maire de Carcassonne, a voté pour l'accord Jacques Blanc-Front National. Deux jours plus tard, son père, Maire de Carcassonne, perd les cantons de Carcassonne 1 et 2 au profit de deux Socialistes qui battent deux Adjoints du Maire.

Françoise Baratte, Conseillère Générale R.P.R. de Perpignan, Vice-Présidente du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, était en position de ballottage favorable le 15 Mars. Le 22 Mars, elle est battue à Perpignan 7 par le Socialiste Claude Cansouline. Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, contre toute attente des observateurs, bascule à gauche et le Député Socialiste Bourquin en est élu Président.

Mme Soulas et M. Ozil, Conseillers Municipaux R.P.R. de Montpellier et M. Stéphane Rossignol, Secrétaire Départemental du R.P.R. dans l'Hérault font partie aussi de l'alliance R.P.R.-Front National.

Même résultat. Le 22 mars les Socialistes gardent leurs trois cantons sur Montpellier, en prennent deux au R.P.R. et ont, au total, 9 cantons sur 10 dans la Ville. Au Conseil Général, les Socialistes, après un raz-de-marée entre les deux tours, conquièrent la majorité absolue et le Conseiller Municipal Socialiste et Sénateur André Vézinhel devient Président du Conseil Général de l'Hérault.

Raymond Couderc, Maire de Béziers, ancien Député U.D.F.-D.L. de l'Hérault a voté avec le Front National con-

nuant l'alliance esquissée dix ans plus tôt par le R.P.R. Fontès, ancien Maire de Béziers, ancien Secrétaire d'Etat de Jacques Chirac. Les résultats sont probants. Au premier tour, le Front National arrive devant la Droite R.P.R.-U.D.F. à Béziers. Au second tour, les Socialistes Bozzarelli (élu) et Jean-Michel Duplaa arrivent en tête à Béziers-Ville. La stratégie Fontès-Couderc aboutit à l'effacement de la Droite R.P.R.-U.D.F. devant le Front National sur Béziers et à la victoire de la Gauche au second tour.

L.U.D.F. Michel Vaillat, Maire de Lattes, Conseiller Général, qui était en ballottage favorable le 15 Mars, et qui a voté l'accord avec le Front National, est battu le 22 par un R.P.R. dissident, moins bien placé au premier tour. Vaillat a perdu les voix de la Droite Républicaine.

Max Roustan, Maire d'Alès, ancien Député U.D.F.-D.L., Président Départemental de l'U.D.F. du Gard, a voté l'alliance avec le Front National. Le résultat est toujours le même. Le 22 Mars, les Communistes Vally et Suau sont élus Conseillers Généraux d'Alès Nord-Est et Alès-Ouest.

Jean-Paul Fournier, Conseiller Général R.P.R., Conseiller Municipal de Nîmes, Secrétaire Départemental du R.P.R. du Gard, et qui rêve de se présenter à la Mairie de Nîmes en 2001, a voté avec le Front National et Jacques Blanc comme André Savonne, Maire de Rochefort du Gard, Président du Groupe R.P.R. au Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, ainsi que Yvan Lachaud, Conseiller Municipal de Nîmes U.D.F.

Le 22 Mars, il y avait 4 cantons à distribuer sur Nîmes, avec un sortant Communiste et 3 sortants de Droite. Au soir du 22 Mars, le Communiste a gardé son siège et les 3 cantons de Nîmes 3, 4 et 5, sont revenus à 3 Socialistes : Bondoux, Cassaurang et Mangin. La morale

est claire, partout où les élus R.P.R. et U.D.F. ont pactisé avec le Front National, leurs mandats sont solubles dans les urnes.

Les deux U.D.F., **Caivet et Toreilles** des P.O., ont voté avec le Front National. Le 22 Mars, la sanction des urnes est imparable : les Socialistes prennent la majorité du Conseil Général des P.O. Comme Chesa, **les U.D.F. et R.P.R. Moynier et Madalle** sont les complices du Front National avec Jacques Blanc le 15 Mars. Le 22, la Gauche déjà majoritaire passe de 23 Socialistes à 28. Le R.P.R. et ses amis Divers Droite perdent 4 sièges.

Alors, quand les 21 R.P.R. et U.D.F. expliquent qu'ils ont voulu obéir à leur base en s'alliant avec le Front National, ils se moquent du monde. Dans un parti politique et dans une démocratie, la base, c'est le peuple, les citoyens et les citoyennes qui votent. Ces derniers se sont prononcés clairement le 22 Mars, ils ont voté contre une Droite R.P.R.-U.D.F. qui les a trompés honteusement, qui a fait campagne avant le premier tour en jurant ses grands dieux qu'il n'y aurait pas d'alliance avec le Front National "ni dessus, ni dessous la table", comme le disaient Alain Madelin ou Jacques Blanc.

Trompant leurs électeurs, dès le 16 Mars, ils n'ont écouté que la voix de leur intérêt personnel et, à court terme, bradé la démocratie qu'ils sont sensés représenter. Ils se sont faits les porteurs d'eau d'un Front National raciste et xénophobe, comme disait Jacques Chirac, Président de la République, parti, de plus, qui les méprise profondément, les tenant pour ce qu'ils sont : "des suppléants alimentaires et sans avenir".

Le RPR au premier rang de l'alliance avec le Front National

Les déclarations dignes du Président de la République Jacques Chirac, de MM. Seguin, Sarkozy et de quelques autres, ne doivent pas faire illusion au plan régional, départemental ou municipal.

Au plan régional, il faut se souvenir que, si en 1986, Jacques Blanc a été le premier élu de Droite en France à signer un accord écrit avec le Front National de M. Le Pen, tous les RPR du Languedoc-Roussillon étaient complices de cet accord. On notera, à côté des signatures de Jacques Blanc et de MM. Martinez et Jarnet (Front National), la signature de René Couveinhes, alors Député-Maire RPR de La Grande Motte et, plus encore, la signature de M. Cassabel, aujourd'hui décédé, Député-Maire alors de Castelnaudary et Président du Groupe RPR au Conseil Régional.

Ainsi, à l'époque, MM. Chirac, Juppé, Sarkozy, entre 1986 et 1992, ont laissé leurs militants locaux en toute impunité gérer la Région avec le Front National, sans s'émouvoir. Ils sont donc complices du pourrissement des esprits et de l'effondrement moral du RPR en Languedoc-Roussillon que l'on constate aujourd'hui.

Mais le RPR, le 20 Mars 1998, n'a rien appris ni rien oublié. Les élus RPR n'ont pas tenu compte des demandes insistantes de MM. Chirac et Seguin. Ils ont voté sans état d'âme avec le Front National dès le premier tour. Il est tout de même nécessaire de constater que, parmi les 10, il y

a les 5 responsables RPR en Languedoc-Roussillon, dont le fameux M. Fournier du Gard, dont un journaliste de Droite écrivait il y a peu qu'il était le "grogard" du Gaullisme en Languedoc-Roussillon et qu'il ne céderait pas. Il faut croire que le "grogard" avait un sabre de bois ou une colonne vertébrale en pâte de guimauve.

On trouve aussi, parmi les 10, Mme Soulas, Présidente du Groupe RPR au Conseil Municipal de Montpellier, qui avait déjà travaillé sans état d'âme avec le Front National entre 1986 et 1992. Elle n'a pas eu plus d'état d'âme le 20 Mars 1998. Elle est pourtant la belle-sœur de Bernard Pons, intime de Jacques Chirac et Président de l'Association Nationale des Amis de Jacques Chirac. Il faut donc croire que l'intéressée est sourde et que les avantages sont intéressants ou que MM. Chirac et Pons n'ont pas beaucoup insisté.

Il y a mieux encore, le Conseiller Municipal Ozil a voté avec le Front National. Il était pourtant Chargé de Mission auprès de M. Juppé et maintenant auprès de M. Seguin. Si le Secrétaire National du RPR n'est pas capable de se faire entendre de ses collaborateurs les plus proches, que faut-il croire : est-il impuissant ou complice ?

Le rideau de fumée entretenu actuellement par lesdits

RPR alliés de Jacques Blanc, de Jean-Marie Le Pen, de Jarnet et des Martinez, ne tromperont personne en expliquant qu'ils n'acceptent pas de délégations. Il s'agit d'une ficelle grossière pour essayer d'attendre que retombe l'émotion médiatique. Il sera temps, en Juillet, de ramasser les dividendes.

Pour les Démocrates et les Républicains, l'UDF et le RPR en Languedoc-Roussillon sont les complices du Front National et d'un parti que le Président de la République lui-même, Jacques Chirac, qualifie de "raciste et xénophobe". Tous les RPR de Montpellier, de l'Hérault et du Languedoc-Roussillon sont donc complices d'un parti "raciste et xénophobe".

Seule une demande désintéressée de démission de Jacques Blanc, conformément à l'attitude digne qu'on s'adopte MM. Balladur, Valade et d'autres, pourra nous convaincre de leur bonne foi.

A défaut, seule leur exclusion pourra convaincre les Démocrates, les Républicains et les Humanistes que MM. Chirac, Seguin et Sarkozy ne sont pas leurs complices.

Condamnation par les églises

Monseigneur Jean Cadilhac, Evêque de Nîmes condamne l'alliance Jacques Blanc/Front National

"Moi, j'appelle ça de la prostitution, c'est tout, de la part de Jacques Blanc. J'ai rédigé au mois de juin un document à propos du Front National pour essayer d'éclairer autant que possible la conscience des chrétiens parce que je pense qu'il y a beaucoup de chrétiens qui se laissent abuser, qui se laissent piéger. Je ne vais pas ressortir toute l'Evangile et tout, l'accueil de l'étranger est un devoir. C'est déjà dit dans Vatican II : "Les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en

quête de sécurité et de ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine. Les pouvoirs publics veilleront au respect du droit naturel qui place l'homme sous la protection de ceux qui le reçoivent...". Ca, c'est l'opposé du discours du Front National".

Interview radio Vatican retransmise par Radio-Maguelonne le 18 mars 1998

Jean Tartier, Président de la Fédération Protestante de France, est écoeuré

Jean Tartier a confié à La Croix être "écoeuré" par l'élection des présidents de conseils régionaux avec l'appui du Front National". Présent ce week-end à Nantes pour l'Assemblée Générale de la FPF, Jean Tartier a salué "la démission de Jean-François Humbert en Franche-Comté, lorsque, ailleurs, les autres sont allés à la soupe. Je joins ma voix à celle de Mgr Jean Cadilhac,

évêque de Nîmes, qui avait qualifié ces alliances droite-FN de "prostitution". Si je ne crois pas qu'interdire le Front National soit la solution, je pense que notre Fédération devrait se porter plus souvent partie civile à l'avenir, face au discours d'extrême droite".

La Croix - Mardi 24 Mars 1998

Gérard Delteil : Il y a douze ans déjà...

Maire, Conseiller Général, Président du Parc National des Cévennes, le Docteur Michel Monod a été l'une des personnalités marquantes de la Lozère. Tous ceux qui l'ont approché savent quelles furent son indépendance d'esprit et la générosité de ses engagements. En 1986, M. Jacques Blanc est élu Président de la Région Languedoc-Roussillon avec l'appui du Front National. Le Conseil Général de la Lozère s'apprête à fêter cette élection. C'est alors que Michel Monod fait la déclaration dont on trouvera un extrait ci-dessous. Fils d'un résistant tombé dans les maquis du Cantal, homme de conviction et de courage, Michel Monod ne peut se taire devant l'inacceptable, dût-il en

subir les conséquences. Je sais ce que cette parole a pu lui coûter. Mais que cette protestation s'enracine au plus fort de ses

convictions éthiques, elles-mêmes nourries de sa lecture de l'Evangile. Douze ans après, cette parole témoigne...

Déclaration du Docteur Michel Monod, conseiller général du canton de Barredes-Cévennes le 24 mars 1986, en présentant sa démission

"Il est des situations où il faut savoir dire NON ! à l'ambiguïté qui n'est plus le résultat d'un malentendu de communication, mais le fait d'une volonté de renoncement, de reniement et de complicité. Nous n'admettons donc pas qu'un Conseiller Général de la Lozère soit désormais élu, donc le mandataire, donc l'otage du Front National. Il ne s'agit pas seulement de se draper dans les plis de la morale en rappelant que Jacques Blanc avait pris, ici même et ailleurs, l'engagement de ne jamais s'appuyer sur une idéologie fascisante. Nous laissons aux Lozériens qui en hommes du terroir connaissent le poids de la parole donnée, d'apprécier s'ils ont été ou non trahis. La mise à genoux du député de la Lozère est infiniment plus grave. Elle remet en cause cette règle commune, ce contrat entre la volonté du peuple et celui qui l'exécute qui, traduisant le pluralisme et l'alternance de l'opinion, a pour nom la démocratie. On ne peut, au nom de la démocratie accepter un mandat de ceux qui la détruisent. Il y a là une menace de mort pour la République (...)

Joseph Bensoussan, Président du Consistoire Régional Languedoc Roussillon de l'Union des Communautés Juives

"A l'heure du procès Papon, au moment où on décide de juger l'attitude de certains représentants du pouvoir de la France et leur collaboration à l'honneur qui a sali le drapeau français ; alors que les différentes professions comme celle des Avocats, des Médecins, de la Police et d'autres viennent reconnaître leurs erreurs à cette époque ; pendant que l'Eglise s'interroge sur sa responsabilité dans l'antisémitisme et le racisme ; même après la repentance de l'Eglise de France, Monsieur Jacques Blanc, loin de toutes les responsabilités qui devraient être les siennes, décide, lui, de faire front commun avec ceux qui de leur extrémisme ont fait jaillir l'abominable.

Monsieur Jacques Blanc prétend être notre représentant arguant des voix qu'il a recueillies, et accepte l'inacceptable, l'intolérable, la complicité et la collaboration. Non, Monsieur Blanc, nous ne voulons pas que ces voix soient mêlées avec d'autres. Non, Monsieur Blanc, nous avons, nous, un réel respect pour l'homme et pour notre nom. Non, Monsieur Blanc, nous ne voulons pas nous allier avec vos amis représentants de la voyoucratie et qui vous dictent votre conduite. Votre attitude, Monsieur Blanc, se compare effectivement à de la prostitution et vous rend indigne. Vous ne pouvez prétendre, aujourd'hui, à continuer

à exercer la responsabilité du Président de Région. Vous ne pouvez prétendre nous représenter dans ces conditions. Il serait odieux que, par votre attitude, l'honneur de la France et de ses institutions soient de nouveau bafoués. Sortez de la honte ! Démettez-vous avant de commettre l'irréparable !"

Le 18 mars 1998

Prises de position officielles

Mobilisation des responsables culturels de la Ville et la Région

APPEL DU 16 MARS AUX 21 ÉLUS DE LA DROITE RÉPUBLICAINE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

En votre nom et au nom des électeurs qui vous ont soutenus, le Président sortant du Conseil Régional Languedoc Roussillon, Monsieur Jacques Blanc, au mépris des engagements pris par la Droite Républicaine, envisage de se représenter à la présidence de la Région et, pour obtenir une majorité, est prêt à accepter les voix des 13 élus du Front National.

A l'heure où le parti de la haine et de l'exclusion, qui, de nombreuses fois, a affirmé des positions fascistes, racistes et négationnistes, tente un grand marchandage avec le Président sortant, nous en appelons à votre honneur de républicains et au respect de vos engagements vis à vis de vos électeurs.

Nous ne pouvons pas croire à une telle trahison des valeurs de la République et de la Démocratie dans notre région que nous voulons, comme vous, terre de liberté, de culture et de tolérance. En conséquence, nous en appelons à votre conscience et vous demandons solennellement de ne pas cautionner un tel forfait.

APPEL DU 20 MARS 98

Nous artistes, hommes et femmes travailleurs de la culture, intellectuels de tous bords et de tous horizons, demandons à Jacques Blanc, élu dans des conditions indignes Président de la Région Languedoc-Roussillon, de démissionner.

Dans un mensonge qui le disqualifie, Jacques Blanc prétend qu'il n'a pas signé d'accord avec le Front National. Or, nous constatons que le programme même de Jacques Blanc contient les exigences minimales formulées le lendemain des élections du 15 mars par les dirigeants frontistes. La déclaration préalable de Jacques Blanc est dans l'esprit, sinon dans la lettre, (comme l'a dénoncé le Président de la République Monsieur Chirac) un accord avec le Front National, accord de la honte et du déshonneur signé avec un parti raciste, xénophobe et négationniste.

Pour sauver l'avenir, pour que notre région, terre de pluralisme et de tolérance, retrouve son honneur sali, nous demandons à Jacques Blanc et à ses colistiers de se ressaisir. Qu'ils s'inspirent de celles et ceux qui dans d'autres régions, suscitent et méritent aujourd'hui notre plus grand respect.

Nous, signataires de cet appel, nous engageons avec la plus grande vigilance et la plus grande fermeté à tout mettre en oeuvre et à nous battre sans répit jusqu'à la démission de Jacques Blanc, avec toutes les forces attachées aux valeurs de la démocratie et de la République.

Au total, plus de 3000 signataires, dont :

Jean-Claude Fall, Jean-Marc Urrea, Michel Levy, Vladimir Kojoukharov, Luc Braemer, Martine Vicérial, Dany Maier, Christian Gausens, René Koering, Magali Ollier, Daniel Bedos, Joëlle Pingaud, Jean-Paul Montanari, Mathilde Monnier, Yves Gourmelon, Henri Maier, Jani Macaby, Lila Green, Pierre Pliot, Jean-Claude Carrière...

Déclaration de Jacques Chirac, Président de la République, le 23 mars 1998

"Mes chers compatriotes,

Les circonstances actuelles me conduisent à sortir de la réserve qu'exige ma fonction. Parce que j'ai le sentiment que l'on est en train de perdre le sens des choses. Parce que j'ai le sentiment que les passions se substituent à la raison. Parce que j'ai le sentiment que l'on risque d'abîmer la France, ses valeurs et son image.

(...) Je voudrais rappeler que la politique, dans une démocratie, c'est l'honnêteté et le respect de l'autre. Que la politique, c'est défendre un idéal, c'est être

au service de ses concitoyens. Que la fin ne saurait en aucun cas justifier les moyens. Qu'il faut en toutes circonstances, un esprit de responsabilité et de vigilance.

A la Droite Républicaine, je voudrais dire qu'elle ne peut convaincre sans se renier. Elle a pris des engagements, maintes fois répétés, aux termes desquels elle n'accepterait aucune compromission avec l'extrême droite. Ses engagements doivent être respectés dans la lettre mais aussi dans l'esprit. Si je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont fait

preuve de courage et de clairvoyance, je ne peux que désapprouver celles et ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience. Cette attitude, même si elle répond à la volonté de faire barrage à l'adversaire, n'est pas digne et peut être dangereuse (...)

Déclaration de Max Levita, Président du Groupe Socialiste au Conseil Régional le 20 mars 1998

Jacques Blanc,

Vendredi, le Front National, en votant pour vous dès le 1er tour sans présenter de candidat, vous a donné "le baiser de la mort", ainsi qu'à vos amis RPR et UDF qui ont tous sombré dans cette alliance de la honte. Vous êtes condamné nationalement par MM Chirac, Seguin, Bayrou, Léotard, Barre, etc..., suspendu de l'UDF, et par l'ensemble des partis de la Gauche Plurielle.

Les autorités catholique, protestante, juive et philosophiques de la région vous ont aussi condamné pour un pacte contraire aux enseignements bibliques et à l'humanisme laïque.

Régionalement, tous vos amis ont été battus par les électeurs et les électeurs au nom de cette même morale : Chésa à Carcassonne, Mme Barate à Per-

pignan, Roustian à Alès, Vaillat à Lattes, les amis de Fournier et Lachaud à Nîmes, les amis de Mme Soulas à Montpellier, Couderc à Béziers.

Vous avez honteusement trompé les électeurs. Vous avez fait campagne en disant qu'il n'y aurait pas d'alliance avec le Front National.

Or, cette alliance existait et est apparue au grand jour. Vous êtes devenu la marionnette de Monsieur Le Pen. Monsieur Mégret a vendu la mèche à Antenne 2, devant des millions de téléspectateurs, le vendredi à 13 heures. Monsieur Martínez a confirmé à plusieurs reprises.

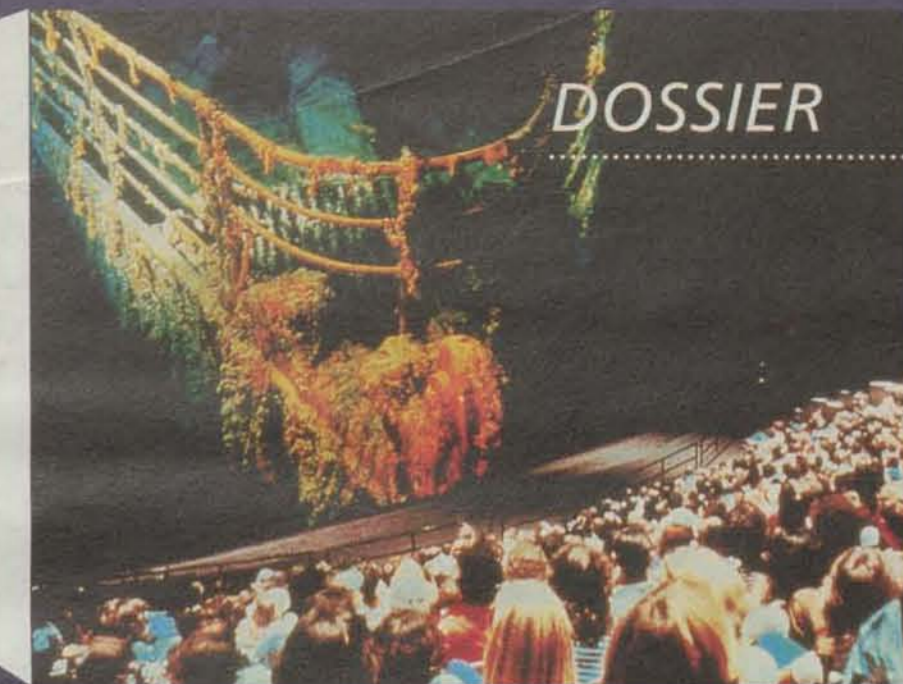
Vous êtes allé au tribunal pour dire que l'idée d'une alliance qu'on vous prêtait avec le Front National vous déshonorait.

Cette alliance est faite. Vous êtes déshonoré selon vos propres critères. Mais avez-vous jamais eu

quelque honneur ?

Dans votre camp, des voix s'élèvent : Monsieur Barre demande la démission de votre compagnon dans le déshonneur, Charles Millon ; l'élu de Droite de Franche-Comté avec les voix Front National, ancien Giscardien comme vous, Monsieur Humbert, a déjà démissionné pour le respect de lui-même.

Jacques Blanc, au nom de l'honneur, du respect des électrices et des électeurs que vous avez trompés, au nom de la morale et de la République : Démissionnez !!



DES FRÈRES LUMIÈRES AU MULTIPLEXE 100 ANS DE CINÉMA À MONTPELLIER



HENRI TALVAT

Maire-Adjoint, délégué aux affaires culturelles

LE CINÉMA : UNE CULTURE QUI PASSE PAR LE SPECTACLE

Historique



- 1895 - Montpellier découvre le Kinéscope Edison installé Place de la Comédie.
- 1896 - Du 22 avril au 29 novembre, le Cinématographe des Frères Lumière, s'installe au Passage Injalbert
- Dans les années qui suivent, tous les grands cafés de la Ville réclament l'autorisation d'organiser des projections du Cinématographe, dans leur enceinte ou en terrasse...
- 1909 - Le 6 janvier, inauguration du Cinéma Pathé, première salle spécialement conçue pour le nouveau média. Le public se presse également au "Fémina" et à l'Hippodrome...
- 1921 - Le cinéma "Le Royal", s'intéresse au cinéma en relief autour de la société Française de l'écran Glyphographe. Le port de lunettes rouges et vertes y est requis : "La salle entière hurlait de terreur lorsque la balle de tennis arrivait sur le spectateur".
- 1930 - 3 février : projection du premier film sonore de l'histoire du cinéma, "Le chanteur de Jazz", avec Al Jolson, au Cinéma Capitole.
- 1955 - Le Rabelais (futur "Regent") abrite les premières séances du Ciné-Club Universitaire, fondé par Marcel Oms et Pierre Pitiot.
- 1969 - Philippe Jaulmes, architecte montpelliérain, conçoit le Panrama, forme de cinéma total où l'image, projetée sur une demi-sphère, couvre le champ total visuel du spectateur.
- 1970 - 28 septembre : René Picard édifie le premier "Club", près de la Faculté Paul-Valéry. En 79, l'équipe et ses partenaires (FOLH, Ciné-Club Jean Vigo) invente le premier Festival du Film Italien qui deviendra, succès oblige, méditerranéen.
- 1977 - 26 janvier : ouverture des 7 salles Gaumont sur la Place de la Comédie.
- 1987 - Juin, la Fédération Nationale du Cinéma Français choisit Montpellier pour tenir son congrès.
- 1998 - 1er avril : ouverture du Gaumont Multiplexe.

A LIRE :
- Une saison Lumière à Montpellier
- Jacques et Marie André - Institut Jean Vigo
- Que reste-t-il de nos cinés ?
- Les cinémas de Montpellier
- Max Brunel - Editions Domens
- Dossier réalisé avec le concours des Archives Municipales de Montpellier





Vous allez vivre
ce que vous allez

VOIR!

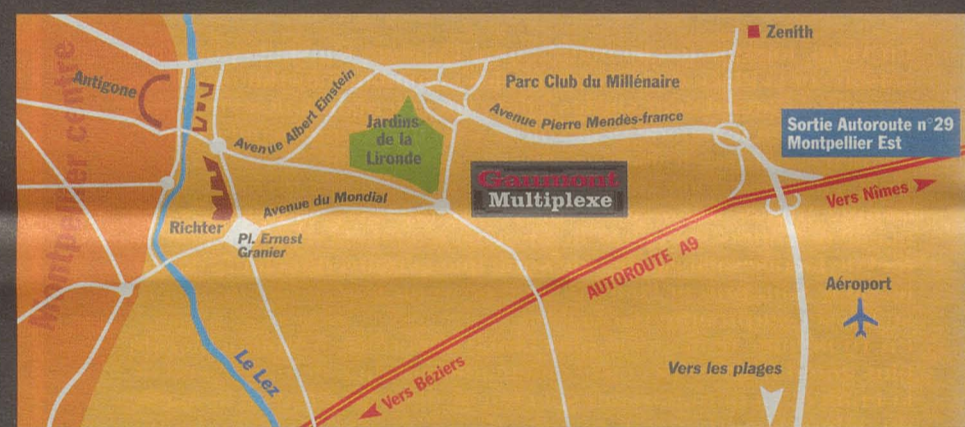
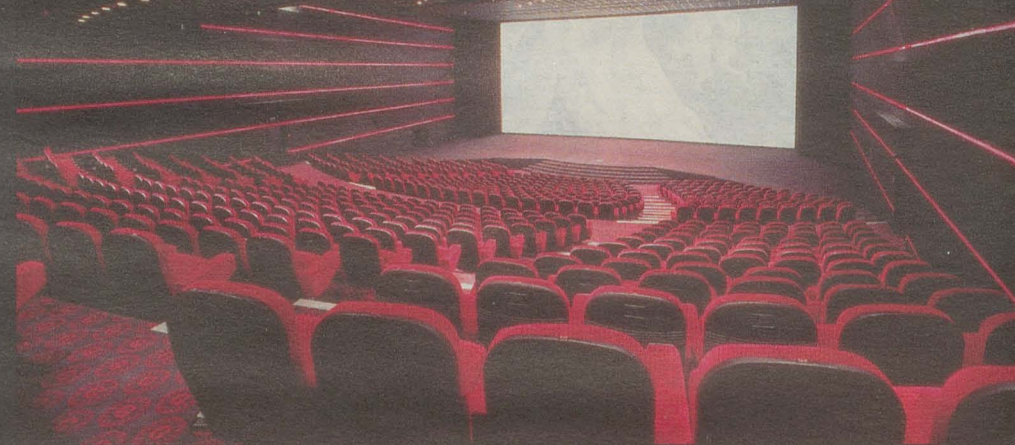
Gaumont Multiplexe

une vision nouvelle du cinéma

Un lieu unique : D'une conception entièrement nouvelle, le Gaumont Multiplexe de Montpellier ne ressemble à aucun autre. C'est en effet, le premier espace de France, à regrouper à la fois 16 salles de cinéma, une salle de cinéma dynamique et une salle IMAX 3D. Une architecture novatrice : Renouant avec la magie du cinéma spectacle, le complexe offre aux montpelliérains un ensemble de loisir total et convivial d'une configuration architecturale novatrice. Animations et loisirs : Un grand hall d'accueil d'une superficie de 1200 m² dévoile ses différents pôles d'animation : un comptoir confiserie, un ciné-café, un espace glacier, des jeux vidéos et un espace vidéo/ciné-lecture. Caisnes informatisées (réduisant l'attente au moment des séances) et signalétique, permettent une circulation fluide en direction des salles réparties en deux ailes. Conditions de confort ultime : D'une capacité totale de près de 4100 fauteuil, les seize salles du Gaumont Multiplexe sont situées de plain-pied et toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite. La disposition en gradins, l'équipement en son numérique, deux écrans de vingt mètres de base et le confort des sièges, permettent à tous de profiter pleinement du spectacle. Nous espérons grâce à cet ensemble, attirer vers nos salles toute une frange de la population qui n'allait plus au cinéma. Facilité d'accès : 1200 places de parking gratuit : Implanté dans une zone proche des axes routiers importants, le Gaumont Multiplexe bénéficiera également des différents pôles d'animation de proximité (la création d'un patinoire est notamment prévue dans un avenir très proche). Situé en bordure de l'Avenue Pierre Mendès France, desservi par le futur Tramway, l'ensemble sera d'un accès facile. Un parking gratuit de 1200 places est à la disposition des spectateurs à leur arrivée.



Pierre Devaux-Lemonnier
Directeur du Gaumont Multiplexe

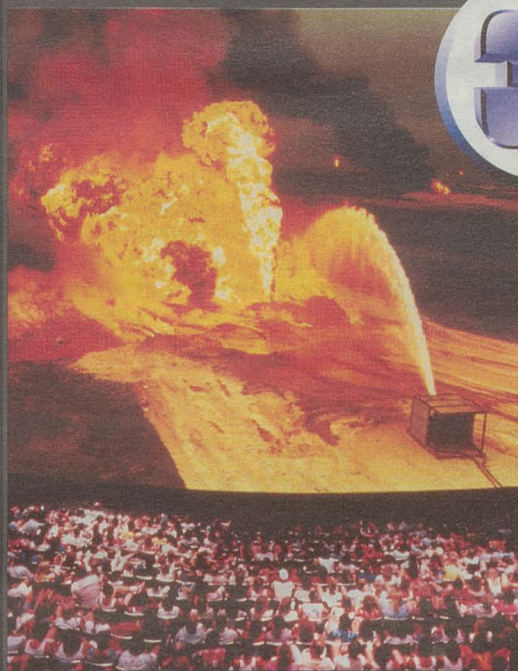


ECRAN
GEANT
430m²



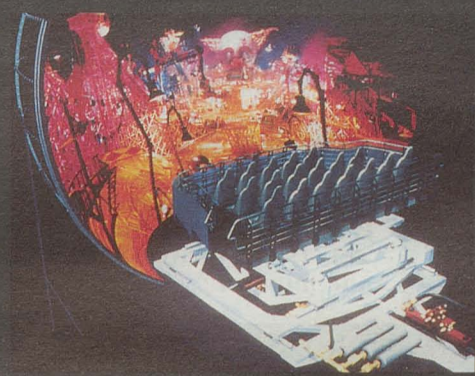
Salle IMAX 3D Bienvenue dans la nouvelle Dimension

Imaginez un écran de 430 m² (24x18 mètres), soit pratiquement la taille de deux terrains de tennis réunis ou d'un immeuble de six étages ; une salle modulable de 416 places en 2D et de 378 places en 3D ; une qualité d'image haute définition avec une pellicule 70mm 15 perforations (dix fois plus grande que le 35 mm, habituellement utilisé) ; un projecteur révolutionnaire et l'un des plus perfectionnés au monde ; un système sonore puissant haute fidélité ; et vous obtenez l'une des attractions les plus spectaculaires du Gaumont Multiplexe de Montpellier, la Salle Imax 3D. Films grand format et films en relief (le port de lunettes polarisées est nécessaire), révolutionnent la conception du spectacle cinématographique, en vous entraînant, en immersion totale, au cœur même de l'image. Au programme : "Les Ailes du Courage", réalisé spécialement dans le format Imax 3D par Jean-Jacques Annaud ; "Everest", film événement retraçant l'ascension du plus haut sommet du monde ; "Thrill Ride", réalisé par Ben Stassen, retrace l'histoire des attractions les plus spectaculaires du monde...

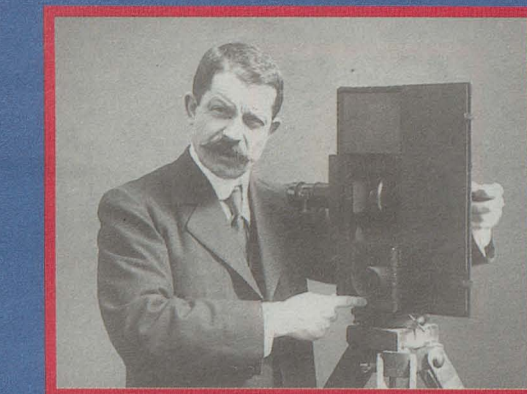


Salle Dynamique Des sensations inégalées

Une largeur de pellicule de 35 mm comme au cinéma, un défilement d'image deux fois plus rapide que la normale et une nacelle de 18 fauteuils sur vérins hydrauliques exerçant un mouvement selon trois axes synchronisés avec l'action du film : la richesse de l'expérience Imax Ridefilm consiste à impliquer totalement le spectateur dans le film, grâce à un écran hémisphérique qui remplit totalement le champ de vision de chaque spectateur. Films d'animation ou en images virtuelles, décors de la vie quotidienne mêlés à des éléments tout à fait irréels, le point commun est un recours à la fantaisie, la dimension onirique qui permettent, dès les premières secondes, d'échapper à la réalité quotidienne. A paraître en 98, le film "Dauphins", réalisé par Bob Talbot, vous entraînant à leur suite, dans les magnifiques paysages sous-marins...



En
effeuillant
la



- 1895 - Léon Gaumont dépose les statuts de sa société et prend, dès 1903, la marguerite, le prénom de sa mère, pour logotype. Très vite, il s'oriente vers le développement commercial et la recherche technique, suivant avec passion les travaux d'Edison et des Frères Lumière.

- 1896 - Alice Guy, collaboratrice de Léon Gaumont, réalise les premiers films de la société, donnant naissance au premier service de production de films. Dix ans plus tard, la société compte plusieurs départements, usines, laboratoires, studios, imprimerie, service d'actualités, réalisateurs, décorateurs, troupe d'acteurs. Gaumont s'ouvre vers le monde et notamment les Etats-Unis.

- 1910 - Léon Gaumont fait un pari et achète l'hippodrome de la Place de Clichy à Paris, pour créer la plus vaste salle de cinéma du monde : le Gaumont Palace (5000 places). Louis Feuillade, promu cinéaste "maison", réalise ses grands "serials", "Les Vampires", "Judex", et "Fantômas". Léon Poirier, produit également les films d'une "nouvelle vague" d'auteurs, parmi lesquels Marcel l'Herbier.

- 1930 - Les activités de la société restent ancrées dans la production, la distribution et l'exploitation des salles. Durant cette période et jusqu'après la guerre, Gaumont produit les films de Jean Grémillon, Jean Vigo, Sacha Guitry, Roberto Rossellini, René Clair, Jacques Becker, Henri-Georges Clouzot...

- 1975 - Nicolas Scydoux devient principal actionnaire de la société Gaumont. Avec son Directeur-Général Adjoint, Daniel Toscani du Plantier, la société produit, co-produit, finance et/ou distribue des films de réalisateurs européens et français internationalement reconnus et les premiers films de jeunes réalisateurs. Gaumont développe également le film-opéra, genre encore inédit en France : "Don Giovanni", de Joseph Losey, "Carmen", de Francesco Rosi...

- 1985 - Patrice Ledoux, directeur de la société, engage de nouvelles productions : "Le Grand Bleu" et "Nikita" de Luc Besson. Gaumont distribue également : "372 le marin", de Jean-Jacques Beineix, "1492 : Christophe Colomb", de Ridley Scott.

- 1993 - La société produit "Les Visiteurs", de Jean-Marie Poiré au chiffre record d'entrées (13,5 millions de spectateurs cinéma).

- 1996 - Nouveau triomphe, cette fois au niveau international, de la production du "Cinquième Élément" de Luc Besson.

- 1998 - En cours de production, le film de Roland Joffé, "Vatel", avec Gérard Depardieu.



QUELQUES FILMS Tournés à Montpellier :

"Vues de Montpellier", d'Auguste et Louis Lumière (1896) ; "Prisons de Femmes", de Roger Richebé (1938) ; "Le Camion Blanc", de Léo Joannon (1943) ; "Voyage Surprise", de Pierre Prévert (1946) ; "Bobbette s'en va-t-en guerre", de Christian-Jaques (1959) ; "Fort-du-Fou", de Léo Joannon (1962) ; "Deux Hommes dans la Ville", de José Giovanni (1973) ; "L'Emmerdeur", d'Edouard Molinaro (1973) ; "L'Homme qui aimait les femmes", de François Truffaut (1977) ; "Sans Toit ni Loi", d'Agnès Varda (1985) ; "Les Amants du Pont-Neuf", de Léos Carax (1989-91) ; "Un week-end sur deux", de Nicole Garcia (1989) ; "La Belle Noiseuse" de Jacques Rivette (1991) ; "Le Retour de Casanova" d'Edouard Niermans (1992) ; "Daisy et Mona" de Claude d'Anna (1994) ; "La Belle Verte" de Colline Serreau (1996) ; "Didier" d'Alain Chabat (1997)...



7 CINÉMAS SUR LA VILLE

- Gaumont Comédie
Tél : 08 36 68 75 55
- Les 5 Royal :
Tél : 04 67 58 04 03
- Diagonal Capitole
Tél : 08 36 68 00 29
- Diagonal Centre
Tél : 08 36 68 00 29
- Diagonal-Celleneuve
Tél : 08 36 68 00 29
- Diagonal-Campus
Tél : 08 36 68 00 29
- Gaumont Multiplexe Montpellier
(à partir du 15 avril)

Info-programmes salles :
08 36 68 75 34
Info programmes Imax :
08 36 68 75 35
Réservations (cinéma) :
01 40 30 20 10 # 134
Réservations (Imax) :
01 40 30 20 10 # 135

VISAGES DE CINEMA :

JACQUES CHARRIER

Fils de colonel en poste à Montpellier, Jacques Charrier a vécu de 53 à 56 à Montpellier. Elève aux Beaux-Arts et au Conservatoire, il deviendra le jeune premier idéal de la nouvelle vague et épouse l'une des plus célèbres actrices du cinéma français.

MYLENE DEMONGEOT

De 44 à 53, la petite chérie du cinéma français habite Montpellier. Elle y est pensionnaire au lycée catholique de la Merci, voit ses premiers films dans les cinémas de la rue de Verdun et s'éprend d'une cause qu'elle continue à défendre : la Méditerranée.

SOPHIE DESMARETS ET JEAN DE BARONCELLI

Ils se sont rencontrés à Venise en 1947. Elle était actrice, et avait débuté sa carrière grâce à un auteur montpelliérain, Léo Mallet. Il fut, de 53 à 83, critique cinématographique du journal "Le Monde". Ils vécurent jusqu'en 1978 au domaine de la Paillade, où Jacques Barratier, dans les années 70, tourna plusieurs scènes de "Un mari c'est un mari".

MICHEL GALABRU

Au Collège Saint-François Régis où il passa quatre années avant d'être mis à la porte, il était surnommé "banane", découvrit le foot, le Stade Olympique de Montpellier, et... Sacha Guitry. Michel Zeller fit place à Michel Livry, puis à Michel Galabru, l'un des comédiens les plus populaires, tant au théâtre qu'au cinéma.

NICOLE GARCIA

En 62, ses parents installés à Oran, l'envoient en sécurité à Montpellier. De cet exode, Nicole Garcia, actrice, réalisatrice, n'a rien oublié. Pour sa ville d'accueil, elle conserve beaucoup de gratitude. Elle y conçut l'envie de devenir comédienne. Et en 89, pour tourner son film "Un week-end sur deux", elle y revint tourner quelques scènes.

D'après "Album de Famille des Montpelliérains" de Mathieu Séguela - Editions Horvath.



CINEMA COTE LIVRES...

Plusieurs cinéphiles montpelliérains ont fait oeuvre d'écriture pour honorer le cinéma et ses grandes figures. Aux Editions Climats, rappelons :
• Sur Bertolucci", Pierre Pitiot (1991)
• Le Mystère Saura", Henri Talvat (1992)
• "Les Voyageurs de l'Immobile - Méditerranée, baroque et cinéma", Pierre Pitiot (1994)
En projet : un ouvrage sur Sergio Leone, conçu par Hubert Corbin et Pierre Pitiot (éditeur encore à déterminer).
"Les Actes du Festival", publiés tous les ans, constituent également un mémoire unique du cinéma méditerranéen : au sommaire, des interviews particulières des invités de la manifestation, le compte rendu des tables-rondes, des colloques, etc...

Pour tous renseignements :
Festival Méditerranée :
Tél : 04 67 66 36 36

PIERRE PITIOT :
Directeur
du Festival du Cinéma
Méditerranéen



"Mes premiers souvenirs de cinéma ? Le tournage du "Camion Blanc" de Léo Joannon, entre Carnon et Palavas. Trois éléments s'étaient échappés d'un cirque avant d'aller se "baquer" dans le canal voisin. Je revois aussi Marguerite Moreno assise dans son fauteuil, une actrice incroyable. Et puis ma rencontre avec Raimu, ce devait être en 46. Je rentre de chez la laitière, cours Gamba, et je dis à ma mère, "je viens de croiser un monsieur qui a la tête de Raimu". C'était bien lui, venu pour la communion d'un neveu. Sur le tournage de "L'Emmerdeur", d'Edouard Molinaro, je me souviens d'une conversation avec Jacques Brel, évoquant déjà son envie de devenir pilote de ligne, de partir dans le Pacifique, Ventura, plus à l'écart, se concentrait sur son texte. Ce dont je me souviens, surtout, pendant mes années d'étudiant, c'est l'impression de "disette" que me laissaient les 7 salles de cinéma projetant un seul film par semaine. Et l'inauguration des salles aujourd'hui disparues : l'ABC, le Rabelais devenu Le Régent. Le souvenir un peu triste d'avoir vu ces salles se fermer, mais d'autres se sont ouvertes. Le cinéma est comme la vie, il est fait de naissances et de disparitions..."

Salle Louis Feuillade

Baptisée en hommage au cinéaste français né à Lunel en 1873, et réalisateur de la série des films à épisodes (Fantomas, 1913-1914 ; Les Vampires, 1915-1916 ; Judex, 1917), cette salle de cinéma située à la Paillade, entièrement rénovée, est équipée en 35 mm et pour la vidéo. Placée sous la responsabilité de la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, la Salle Louis Feuillade permettra d'organiser des séances de projection réservées aux scolaires, et pourra être mise à la disposition des Maisons Pour Tous.

Maison de Heidelberg

Dans les années 70, la Maison de Heidelberg a fait découvrir au public montpelliérain, les œuvres de réalisateurs de la jeune génération : Fassbinder, Herzog, Wenders, Schroeter, Achternbusch. Ce travail de prospection et de découverte constitue toujours l'axe de ce ciné-club très attachant. Avec aussi, bien-sûr, des retours importants sur l'histoire du cinéma allemand. En prévision, des hommages à Hanns Eisler, Bertold Brecht, F.W. Murnau... Prochain cycle : mardi 21 avril - Centre Rabelais : - Reinhold Schünzel, cinéaste allemand - 18h : "Au prochain bal, je le descend", film de Hans-Christoph Blumenberg (1995), retraçant la vie étonnante de Schünzel ; 21h : "Victor et Victoria", film de Reinhold Schünzel (1933) repris dans les années 80 par Blake Edwards.

Maison de Heidelberg

Maison de Heidelberg
 4, rue des Trésoriers de la Bourse
 Tél : 04 67 60 48 11

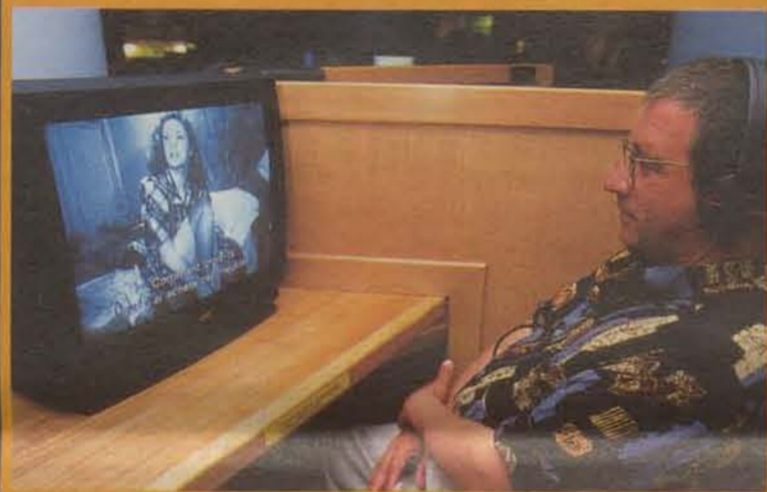
LE CINEMA VIVANT A MONTPELLIER

Festival Méditerranéen 20 ans après, 20 ans avant...

C'est ainsi que l'édition organisée du 23 octobre au 1er novembre prochain, a demandé à tous les fils prodiges du Festival Méditerranéen (Youssef Shahine, Emir Kusturiza, Ettore Scola, Mario Monicelli, Bernardo Bertolucci...) de revenir avec celui de leur film qu'ils aimeraient voir reprojeter dans le cadre du Festival. Un hommage spécial sera rendu à Sergio Leone, avec une rétrospective complète de son oeuvre et une exposition exceptionnelle. Pour rendre hommage à la Méditerranée, qu'il est plus naturel, par ailleurs, que mettre en vedette... la Méditerranée, filmée par Hitchcock, Polanski, Losey, John Huston, Albert Lewin ou Godard... Mais pour s'interroger aussi sur les perspectives nouvelles, les horizons à conquérir, les développements en cours, la compétition traditionnelle, les conférences et débats s'enrichissent d'une table ronde prospective : "Le Festival, 20 ans avant ?"

Festival International du Cinéma Méditerranéen
Hotel d'Assas - 6, rue de la Vieille Aiguillerie
Tél : 04 67 66 36 36
Site internet : www.cinemed.fm.fr - E-mail : cinemed@mnet.fr

Médiathèque Federico Fellini



Ouverte en 1987 - deux mois avant la médiathèque de Paris - la médiathèque Gutenberg s'est transportée aux Echelles de la Ville, en 1995, pour répondre aux attentes des montpelliérains. Rebaptisée Médiathèque Federico Fellini, elle s'est imposée en une dizaine d'années à peine, comme un lieu indispensable de loisirs, de recherche et d'échange, ouvert à tous. La Vidéothèque dispose actuellement d'un fonds de 5000 cassettes, composé pour moitié de films de fiction et de documentaires, consultables sur 70 postes de visionnement. Son programme d'animation, tient compte de ses différents publics. Il s'articule autour de différents axes : connaissance du cinéma, documentaires à l'écran, expositions, conférences, vidéo des enfants... Une bibliothèque de cinéma, regroupant près de 800 ouvrages et de nombreux titres de la presse cinématographique, est à la disposition du public. La Médiathèque Federico Fellini s'appuie sur un fonds exceptionnel d'images des cinémas de la Méditerranée. Un effort important est également dirigé vers la constitution d'un fonds de création régionale, de vidéo danse, de vidéo de création...

Médiathèque Federico Fellini
Place Paul Bec - 34000 Montpellier
Tél : 04 67 20 95 85

Ciné-Club Jean Vigo

Créé après la guerre par un groupe de passionnés de l'art cinématographique, le Ciné-Club de Montpellier (rebaptisé Jean Vigo en 1956) répondait au besoin de montrer des films qui n'étaient pas ou peu distribués. Respectant un certain rituel "cinéclubique", (présentation, projection, discussion), il a accueilli des intervenants illustres : Leroy-Ladurie, Cardonnel, Etienne, faisant les belles soirées des nombreuses salles de la ville : le Royal, le Club, la Cinéma-thèque de la rue Azéma... et aujourd'hui la salle Rabelais. Le programme cette année rendait hommage aux Européens à Hollywood, avec la projection de films signés Alfred Hitchcock, Jacques Tourneur, Charles Chaplin, Franck Capra, Elia Kazan, Ernst Lubitsch... La saison 98/99 débutera la première quinzaine du mois de novembre, après le Festival Méditerranéen.
Contact : Ciné-Club Jean-Vigo
Tél : 04 67 66 36 36.

Centre ressources image et son : Camera, moteur, action.

Près de 250 enfants des écoles primaires de la Ville de Montpellier, s'aventurent chaque année sur le terrain de l'audiovisuel. Un apprentissage concret qui les amène, depuis la découverte du matériel, à l'acquisition d'un langage cinématographique, en respectant les différentes étapes de la réalisation d'un film. Christian Macotta, enseignant responsable du Centre Ressources Image et Son de la Ville de Montpellier est habitué aux récompenses décernées chaque année par les plus grands festivals spécialisés. "En 1995, nous avons obtenu le 1er prix en fiction ; en 1997, le Prix spécial du Jury au Festival Semur-en-Auxois Ecofilms, juste récompense pour une structure quasiment unique en France, issue d'une initiative commune entre la Ville de Montpellier et l'Académie...". De l'écriture du scénario au découpage technique, en passant par la répartition des postes (réalisation, prise de son, cadrage, photo de plateau, mise en scène, montage, mixage) tous les enfants se voient associés directement, à un moment ou à un autre, à l'élaboration d'un projet présenté au final devant un public de parents et élèves, à la salle Jean Vigo de la Médiathèque. "L'intérêt du Centre Ressources, est ainsi de proposer un véritable travail éducatif dans le domaine de l'audiovisuel, d'insérer les enfants dans la réalisation d'un projet collectif, avec toutes les contraintes que cela entraîne, et développer l'acquisition d'une culture audiovisuelle qui s'appuie sur un travail d'analyse des images, de l'initiation à la photographie, etc..." L'enfant pourra disposer d'une lecture plus approfondie des images, et nous espérons, développer une curiosité et un goût du spectacle cinématographique, qu'il pourra prolonger en salles, ou dans les services de la Médiathèque...

CENTRE RESSOURCES IMAGE ET SON
Place Paul Bec
Tél : 04 67 64 06 61.



14.- Dénominations des quartiers de la Ville

15.- Projet de création du parc de Malbosc : demande de subventions pour la réalisation en 1998, d'une première tranche d'acquisitions foncières et d'aménagements ;

16.- Concession à la SERM d'études et réalisation d'opérations d'aménagement de l'opération Port Marianne - Jardins de la Lironde ;

17.- Lancement d'une procédure de ZAC sur le quartier Port Marianne - Jardins de la Lironde ; objectifs et modalités de concertation du public.

18.- Bilan de la concertation, règlements attributifs de subventions, demandes de subventions pour l'OPAH du quartier Méditerranée-Gares ;

19.- Dossier de remise des pénalités de retard concernant la taxe d'urbanisme due par Monsieur Zirah

20.- Troisième modification du plan d'aménagement de Zone (PAZ) de la ZAC d'Alco, pour la création d'un accès supplémentaire pour les véhicules à partir de la contre allée de l'avenue des Moulins ;

21-22-23.- ZAC d'Antigone - Agréments de candidature concernant : la Société LANGUEDOC AMENAGEMENT, pour la construction d'un immeuble sur les Lots B1, 1 et B2 ; la société PRAGMA SA, pour la construction d'un immeuble de logements sur le lot D ; la société STIM BATIR pour la construction d'un immeuble de logements sur le lot A1.2

24.- Avenant n°3 au traité de concession Ville/SERM concernant les études et les aménagements nécessaires à l'opération Zac de la Fontaine ;

25.- Signature de l'avenant mettant fin à la convention Ville/Société HLM Languedoc Logis concernant la réalisation de la Zac de la Mantelle et déclaration d'achèvement de la Zone d'Aménagement Concerté ;

26.- Approbation du principe d'extension-modification de la ZAC Portes de la Mer, objectifs et modalités de concertation du public ;

27.- Avenant n°1 au traité de concession Ville/SERM concernant les études et les aménagements nécessaires à l'opération Portes de la Mer ;

28.- Création et mise en vente de six lots à bâtir affectés de droits à construire concernant le projet de lotissement communal "Les Beaux Arts I" ;

29.- Création et mise en vente de deux lots à bâtir affectés de droits à construire concernant le projet de lotissement communal "Les Beaux Arts II" ;

30.- Permis de démolition du bâti implanté sur une parcelle destinée à l'implantation de lotissements, au 3, rue du marché aux bestiaux ;

31-32-33.- Centre Municipal Garosud : avenant prolongeant le délai contractuel des travaux de la 2ème tranche ; avenant au marché des travaux d'électricité confiés à l'entreprise G.E.C.C. ; avenant au marché de déménagement passé avec l'entreprise Tailleur Logisud, concernant le déménagement des ateliers et services ;

31.- Avenants aux marchés de travaux d'enlèvement de l'amiante de la Mairie "A" et réaménagement des locaux de ce bâtiment ;

35.- Attribution de subvention à l'Association de l'Institut de Travail Social de Montpellier, "Le Chêne Vert", destinée à financer une étude sur les institutions sociales suédoises ;

36.- Don, par Monsieur Baraud Jacques, d'un vêtement de dame des années 1900, destiné à exposition au Musée du Vieux Montpellier ;

37.- Demande de subvention pour l'achat de documents patrimoniaux destinés à la Bibliothèque Municipale ;

38.- Avenants aux marchés "livres pour enfants" Sauramps et Nemo destinés à l'acquisition par la Ville, d'ouvrages destinés aux bibliothèques

39.- Demande de subvention pour la poursuite du plan de microfilmage par la Bibliothèque Municipale de la presse locale ancienne ;

40.- Exercice 1998 - Décision Modificative n°1 ;

41.- Détermination du taux d'imposition pour 1998 ;

42.- Ajustement de l'inventaire et de l'état de l'actif pour les biens renouvelables ;

43.- Gestion de Trésorerie : ouverture de crédit auprès du crédit local de France Banque ;

44.- Résiliation anticipée du contrat de concession signé le 25 mai 71 par la Ville de Montpellier avec la Compagnie Française de Raffinage devenu depuis la Société TOTAL Raffinage distribution S.A., 128 route de Ganges ;

45-63.- Garanties de la ville pour emprunts :

- à l'ED1. Habitat - pour l'acquisition des murs et du fonds de commerce de l'Hotel Adelia en vue de créer 10 à 12 studios ou T1 pour le logement de ménages de jeunes travailleurs ;

- à l'O.P.A.C. - pour la construction de 56 logements à la résidence "LEcran", Zac du Lac des Garrigues ; 34 logements à la résidence "La Fagette", rue des Bouisses ; 36 logements à la résidence "Le Ginkgo", Zac du Val de Croze ; 35 logements à la résidence "Les Maisons de Massane", Zac du Lac des Garrigues ; 18 logements à la résidence "Simone de Beauvoir" rue Colin ; 37 logements à la résidence "Les Terrasses de Massane", Zac du Lac des Garrigues ; 29 logements à la résidence "Les Villages", Zac du Val de Croze ; 16 logements à la résidence "Jupiter", 156 rue de

Saragosse ; pour la réhabilitation de 12 logements à la résidence "Mercure", 164 avenue de Barcelone ; 16 logements à la résidence "Uranus", 11 cour Orion ; 16 logements à la résidence "Uranus", 127 rue d'Uppsala ; 12 logements à la résidence "Vénus", 560 avenue Heidelberg ;

64.- Modifications DCM n°72 du 28 novembre 1997 concernant la garantie d'emprunt caisse des Dépôts et Consignations accordée par la Ville à l'O.P.A.C. pour le câblage de Résidences Agences Cambacères, Centre, Pompignane et Sud ;

65.- Marché négocié pour le renforcement du réseau d'eau potable Avenue de Saint-Maur ;

66-68.- Centrale d'Achats : appel d'offres ouvert pour l'acquisition de matériel télé-viéo, hi-fi, et gros électroménager ; appel d'offres européen pour l'achat de fournitures de papeterie et articles de bureau ; avenant autorisant le transfert du titulaire des marchés en matériel de droguerie de la Société Esteve à la Société Nicolas Entretien ;

69.- Appel d'offres pour l'acquisition de postes de travail bureautique, de serveurs et d'imprimantes, destinés à la Direction Informatique, à la BMV et aux écoles primaires et maternelles ;

70.- Revalorisation de salaire de l'emploi de collaborateur de cabinet ;

71.- Changement de dénomination du poste de Responsable de Production, devenu Responsable de la Production Informatique et Graphique, et revalorisation de salaire ;

72.- Avenant n°1 à la convention de mise à disposition du District, de parkings attenants au Complexe Funéraire St-Etienne, pour l'installation des commerçants à la Toussaint ;

73.- Désignation de l'exploitant du kiosque n°3 situé 57, allée Paul Boulet

74.- Tarifications spécifiques concernant l'occupation du domaine public durant la période relative à la Coupe du Monde ;

75.- Installation du parking pour autocars sur l'Avenue de l'Europe dans le cadre du plan de circulation prévu par la Coupe du Monde : droit de stationnement ;

76.- Avenant en moins valeur concernant le marché passé avec la Société "L'Art du Parquet", concernant la réfection du parquet du Palais des Sports René Bougnol ;

77.- Projet de construction d'un local associatif sur la parcelle de la piscine de la Rauze, demande de permis de construire, lancement des travaux par voie de consultation restreinte, demande de subventions...

78.- Attributions 98 de subventions à quelques associations sportives (ASC Paillade Mercure, Parachute Club USP 34, Montpellier Parachute Club, Aéro-club Guillaumet) ;

79.- Attribution des aides financières pour l'organisation de colonies de vacances d'été, destinées aux enfants de familles modestes ;

80.- Demandes de subventions pour les travaux de rénovation et de mise en conformité des crèches et haltes garderies ;

81.- Convention de maîtrise d'oeuvre Ville/CCAS ;

82.- Appel d'offres ouvert pour le renforcement du réseau d'eau potable Avenue de Saint-Maur ;

83.- Appel d'offres ouvert pour la réalisation des contrôles d'étanchéité réglementaires pour les travaux effectués par la Ville de Montpellier sur ses ouvrages de collecte et de transport des eaux usées ;

84.- Avenant n°1 au contrat société Gertrude/Ville de Montpellier pour la maintenance du poste central Petrarque ;

85.- Convention Ville/Société Française du Radiotéléphone pour l'implantation d'un relais et d'une antenne sur le site du stade de la Mosson ;

86.- Dénominations de voies, quartier Croix d'Argent : Impasse du Clos Helios ; Impasse de Sumer ;

87.- Dénomination de voies, quartier Millénaire : rue Georges Melles, et prolongement du tracé de la rue Samuel Morse ;

88.- Dénomination de voie, quartier Port Marianne : rue de Vichy ;

89.- Appel d'offres ouvert pour le marché de fourniture de pièces de serrurerie et travaux associés pour voirie ;

90.- Attribution de subventions aux associations chargées de l'animation scolaire (arts plastiques, danse, écriture, environnement, musique, scientifique, théâtre, culture et civilisations) ;

91.- Création d'une Classe d'Intégration Scolaire pour enfants atteints d'un handicap mental (C.L.I.S.) à l'école élémentaire Les Troubadours ;

92.- Demande de subvention pour la création d'une salle d'activités à l'école élémentaire Près d'Arènes ;

93.- Participation de la Ville, pour l'année 1998, aux frais de fonctionnement matériel des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat ;

94.- Opération d'extension de l'école élémentaire Léo Malet : appel d'offres et demande de subventions ;

95.- Procédure d'appel d'offres et demande de subventions pour les travaux de maintenance dans les écoles ;

96.- Procédure d'appel d'offres et demande de subventions pour les travaux de sécurité dans les écoles ;

97.- Demande de subvention pour la célébration du quatrième centenaire de la proclamation de l'édit de Nantes.

98.- Remplacement de M. VEZINHET au Conseil du District : Mme FRANCALANCI.

98.- Remplacement de M. VEZINHET à l'OPAC : M. POUGET.

23 AVRIL

Renseignements

Pour les 18-26 ans
Mission Locale pour l'Emploi.
Aux Echelles de la Ville (Sortie du Polygone côté Antigone) du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H.
Tél. : 04 99 52 69 29.

Pour les 26-30 ans
ANPE où ils sont inscrits, ou à l'antenne la plus proche de leur domicile : Croix d'Argent, Millénaire, Celleneuve, Euromédecine.

Le Groupe Montpellier

- Ville et Régie des Maisons pour Tous.
- District, SMTU, Montpellier-Tech-nopole, Cap-Alpha.
- Opac.
- CCAS.
- MLI de l'agglomération de Montpellier.
- La SHEMC.
- Le Corum.
- La SEMFIM.
- La SERM.
- Les Opéras de Montpellier.
- L'Orchestre Philharmonique de Montpellier.
- Le Centre Chorégraphique.
- Les festivals de danse, de musique et du cinéma méditerranéen.

Le "Groupe Montpellier" crée 250 emplois-jeunes en 1998

Montpellier a immédiatement adhéré au programme "Nouveaux Services, Nouveaux Emplois" lancé par le Gouvernement. Avec l'ensemble des structures municipales et para-municipales, elle crée aujourd'hui 250 emplois.

Nettoyer les berges du Lez, initier des écoliers à Internet ou les sensibiliser au tri sélectif, faciliter le dialogue dans les HLM, renforcer la sécurité dans les bus, développer les loisirs pour les jeunes qui ne profitent pas spontanément des structures des quartiers... Les métiers développés dans le cadre des emplois-jeunes répondent à des besoins nouveaux ou non satisfaits, et présentent un caractère d'utilité sociale.

Les 250 emplois-jeunes créés par le "Groupe Montpellier" sont regroupés autour de quatre grands objectifs : améliorer la qualité de la vie ; favoriser l'accès à la culture et aux nouvelles technologies pour tous ; favoriser le développement personnel, et sportif ; renforcer le lien social.

Pour coller au mieux aux besoins spécifiques de la population les artisans du projet se sont appuyés sur le dispositif "Montpellier au Quotidien" par lequel les habitants peuvent au jour le jour faire remonter à la mairie les menus dysfonctionnements constatés dans leur environnement urbain. Cet ancrage dans la vie des quartiers sera également assuré par l'existence d'un partenariat inter institutionnel et associatif fortement structuré.

A terme, le programme "Nouveaux Services,



Sensibilisation à l'environnement

Nouveaux Emplois" pourrait déboucher sur la mise en place, dans chaque quartier, d'une équipe pluridisciplinaire d'agents locaux de médiation locale et de sécurité à la disposition du public ou des professionnels. Ils interviendraient sur une amplitude horaire importante et seraient aptes à résoudre tout problème pouvant contrevenir à la tranquillité publique, quel que soit le lieu, la structure ou le domaine où se pose ce problème.

Un vrai travail durable et socialement utile

Ces équipes seraient cofinancées et cogérées par l'ensemble des institutions du "Groupe Montpellier".

L'aide apportée par l'Etat s'élève à 92 000 F par emploi et par an pendant le plan soit 5 ans. Au-delà les emplois devront être pérennisés. Cette aide ne se substitue pas à d'autres aides existantes, contrats d'emplois aidés ou dispositifs d'insertion. Il s'agit de vrais emplois nouveaux, correspondant à de vrais besoins non satisfaits.

La Ville de Montpellier et ses partenaires n'ont pas attendu ce programme pour développer des initiatives susceptibles d'aider les jeunes à la recherche d'un emploi. C'est ainsi qu'elle a signé en 1996, avec l'Etat, un Plan Local d'Insertion par l'Economique (P.L.I.E.) qui s'était donné comme objectif prioritaire les jeunes de 18 à 30 ans. Elle a également créé en avril 1997 une Mission Locale d'Insertion des Jeunes (M.L.I.).

Le nouveau programme vient conforter et amplifier cette démarche globale. Les postes créés sont ouverts aux jeunes de 18 à 30 ans, avec une attention particulière apportée aux jeunes peu ou pas qualifiés, et qui ont donc le plus de difficultés pour trouver du travail.

Jusqu'à 26 ans les jeunes intéressés par ces nouveaux emplois doivent s'adresser à la MLI qui instruit leur dossier. Entre 26 et 30 ans les dossiers sont suivis par l'ANPE.

LES OBJECTIFS DE CES NOUVEAUX EMPLOIS

Améliorer la qualité de la vie

- Rechercher l'utilisation optimale des équipements sociaux et de loisirs en permettant leur accès au public qui y accèdent le moins spontanément.
- Organiser un meilleur contact des publics démunis ou peu informés avec les divers organismes ou administrations par la mise en place de médiateurs-écrivains publics.
- Améliorer et protéger l'environnement, développer des actions de protection de l'environnement, de sensibilisation au tri sélectif, à la botanique, etc., organisation d'action de nettoyage des berges du Lez et création de sentiers pédestres.

Favoriser l'accès à la culture

- Permettre l'accès à toutes les formes de culture et favoriser le développement culturel.
- Préserver la mémoire collective et le patrimoine.
- Permettre l'accès de tous aux multimédias et aux nouvelles technologies.

Favoriser le développement personnel, intellectuel et sportif.

- Développer et renforcer l'animation péri scolaire.
- Sensibiliser l'enfant au monde dans lequel il vit : vie civique, santé, sécurité routière, environnement...
- Développer l'animation et les loisirs pour les jeunes, notamment ceux qui ne profitent pas spontanément des services et structures existant sur la ville et le district.
- Préserver et développer les activités citoyennes et de loisirs adaptées pour les personnes retraitées.

Renforcer le lien social.

- Renforcer la médiation, la prévention et la sécurité de proximité, faciliter le dialogue dans les HLM, dans les quartiers et les transports urbains.
- Consolider le lien social et faciliter la vie des résidents.
- Lutter contre l'isolement et faciliter l'intégration de tous à la vie du quartier et de la cité.
- Développer toutes les mesures préservant la santé et l'état moral des personnes âgées, et retardant l'entrée en situation de dépendance.



Faciliter le dialogue dans les HLM



Renforcer la sécurité dans les bus

Chantier d'insertion à la Paillade : "de la belle ouvrage" !

La création des Emplois-Jeunes ne se substitue pas au travail d'insertion effectué dans le cadre notamment du Plan Local d'Insertion par l'Economique et de la Mission Locale d'Insertion. Pleins feux sur une opération exemplaire.

Les façades de la Maison Pour Tous Léo Lagrange devaient être ravalées. La ville a décidé de profiter de cette occasion pour mettre en place une action de formation et d'insertion.

Dans un premier temps, un architecte, désigné par la ville, a déterminé les travaux à réaliser. Puis une convention a été signée entre la ville de Montpellier et l'organisme de formation "Passerelle". Cette convention associe la Régie des Maisons Pour Tous et le Plan Local d'Insertion par l'Economique de Montpellier.

"Passerelle" était responsable de la réalisation des travaux, la ville prenant à sa charge l'achat des matériaux et des fournitures, et la location du matériel nécessaire. Le PLIE a sélectionné seize jeunes ou adultes en situation de chômage, originaires ou habitants du quartier de la Paillade.

La Régie des Maisons pour Tous s'est engagée avec huit d'entre eux avec un contrat de solidarité pour la durée des travaux, soit six mois.

Le chantier a débuté au mois d'octobre 1997. Dès le début, tous les participants ont fait preuve d'une évidente bonne volonté à réaliser une oeuvre de qualité. Par la suite, leur régularité, leur persévérance et rapidement leur compétence, ont fait l'admiration tant des formateurs que de l'architecte et du maître d'ouvrage.

Actuellement, le chantier approche à sa fin, les délais ayant été correctement tenus. Le mérite de cette réussite est à partager entre les jeunes et les adultes engagés dans cette réalisation en particulier l'organisme de formation "Passerelles" qui a conduit à une action pédagogique et technique remarquable.



En investissant, Montpellier soutient l'emploi

Une étude de l'Association des Maires des Grandes Villes de France confirme qu'un investissement de 100 millions de francs dans le secteur du bâtiment et des travaux publics induit 317 emplois.

En présentant le budget primitif de la ville pour 1998 dans le "Montpellier Notre Ville" de janvier dernier nous annonçons que l'investissement de la ville se montait à 386 millions de francs, et que cet effort contribuerait à créer ou maintenir 1159 emplois.

Une étude, publiée par l'association des Maires des Grandes Villes de France, en partenariat avec le Crédit Local de France, confirme le rôle essentiel que jouent les grandes villes dans l'investissement public. Il ressort de cette étude que, contrairement aux autres administrations publiques locales, les grandes villes sont parvenues à maintenir un effort d'investissement régulier et même en légère hausse de 1990 à 1994. Cette évolution s'est traduite par une augmentation en francs constants de 8% pendant cette même période...

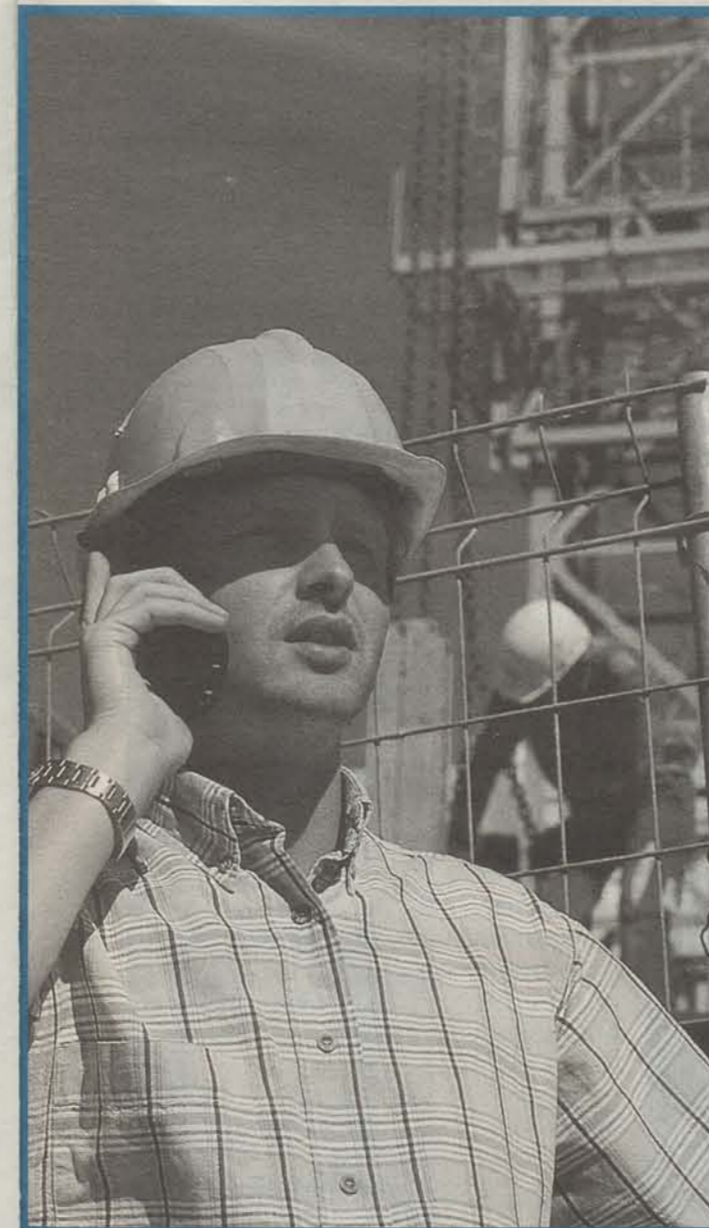
Comparé aux autres communes, l'investissement des grandes villes se caractérise par deux faits marquants :

- des dépenses par habitant (2102 F) supérieures à la moyenne nationale (1821 F) et aux plus petites communes ;
- Un poids tout à fait spécifique des dépenses d'investissement pour tiers, attestant que les grandes villes participent plus que d'autres au co-financement d'infrastructures dont la vocation dépasse leurs limites géographiques.

Avec un total de 15,5 milliards de francs en 1995, incluant l'investissement direct et les subventions versées, les grandes villes ont entraîné la création et le maintien de 47 800 emplois. L'investissement est très concentré sur quelques branches de l'économie, en particulier le bâtiment et le génie civil qui représentent près de 79 % du total. Mais l'étude démontre que cet investissement touche de manière diffuse et dans des proportions importantes l'ensemble des branches de l'économie française.

Par ailleurs, le choix de concentrer l'effort d'équipement sur les dépenses d'infrastructures se justifie pleinement du point de vue du maintien de l'emploi puisque la branche du bâtiment et du génie civil est la plus riche en terme d'emplois induits. En effet, on peut estimer à 317 le nombre total d'emplois induits par un investissement de 100 millions de francs dans cette branche, contre seulement 272 dans la branche des services marchands aux entreprises et 252 dans celle des matériels de transports terrestres.

Association des Maires des Grandes Villes de France
Etude N° 63 - Mars 1998
42 rue Notre-Dame-des Champs
75006 Paris



Journée de dépistage des cancers cutanés

Les Montpelliérains pourront gratuitement venir faire examiner leurs grains de beauté, par des médecins dermatologues, dans le cadre d'une journée de prévention du cancer de la peau, le 23 avril.

"La peau est un organe complet, vital, et sans elle, on meurt." Philippe Zabarino médecin dermatologue exprime une évidence dont curieusement peu de monde a conscience. C'est peut-être cette inconscience qui explique que les gens ne sont pas toujours suffisamment attentifs à des anomalies de la peau qui peuvent se transformer en maladie grave. Or, chaque année en France on compte 500 000 nouveaux cas de cancers de la peau. Pour sensibiliser la population à ce problème, le Syndicat National des Dermatologues organise une journée nationale de dépistage des cancers cutanés.

Ennemi numéro 1 : le soleil

A Montpellier, le 23 avril, vingt-cinq médecins dermatologues se relaieront toute la

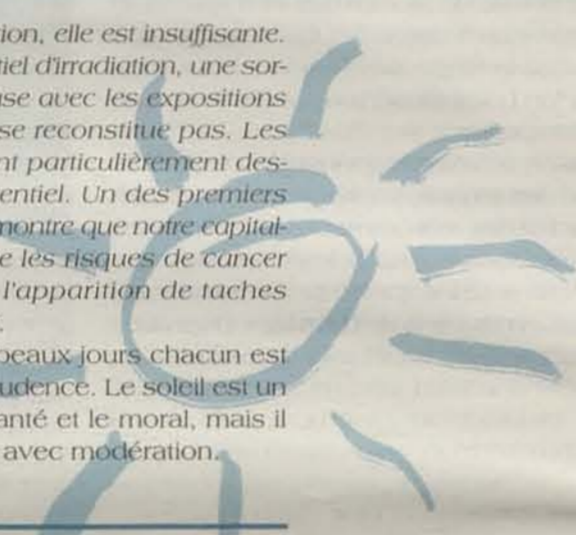
journée dans les salons Antoine, à la mairie. Ils se tiendront à la disposition des Montpelliérains pour effectuer un examen clinique de dépistage rapide, et les orienter en cas de nécessité vers leur médecin traitant. A l'occasion de cette journée les médecins délivreront aussi des conseils à la population. "Les gens ont bien compris que le soleil était nocif" constate le docteur Zabarino, "mais ils l'ont mal compris. Ils savent qu'il ne faut pas s'exposer au soleil sur une plage sans protection, mais ils ne savent pas que toutes les activités au soleil présentent des risques : le jardinage, la randonnée... Un soleil voilé présente un danger presque aussi grand, voire plus, qu'un soleil éclatant. Beaucoup pensent, à tort, qu'en faisant du sport sur la plage le risque est moins grand qu'en restant allongé sur sa serviette. Il faut savoir aussi que toutes les parties du corps sont vulnérables et que si le bronzage constitue

Quelques conseils

- 1 - Se protéger des coups de soleil, le risque maximal en été étant entre 11 heures et 17 heures.
- 2 - Pour se protéger utiliser une crème d'un indice de protection égal ou supérieur à 20, jamais en dessous. En remettre toutes les deux heures.
- 3 - Les vêtements protègent de manière inégale : une chemise de coton léger a un coefficient de protection inférieur à celui d'un tee-shirt épais.
- 4 - Protéger toutes les parties du corps exposées, y compris celles auxquelles on ne pense pas comme les oreilles ! Pour les chauves, le couvre-chef s'impose.
- 5 - Protéger les enfants : les coups de soleil de l'enfance préparent les cancers de l'âge adulte.
- 6 - Il y a des familles "à grains de beauté" qui sont plus exposées que d'autres. Tous les membres de ces familles doivent se faire examiner systématiquement et régulièrement, surtout si un mélanome a été décelé chez l'un d'entre eux.
- 7 - Se méfier de certains médicaments qui sont incompatibles avec l'exposition au soleil (photosensibilisation).

23 avril
Salon Antoine,
Mairie de Montpellier de 8h à 19h

une certaine protection, elle est insuffisante. On a tous un potentiel d'irradiation, une sorte de capital qui s'use avec les expositions au soleil et qui ne se reconstitue pas. Les coups de soleil sont particulièrement destructeurs de ce potentiel. Un des premiers signes d'appel qui montre que notre capital-soleil est usé et que les risques de cancer sont accrus, c'est l'apparition de taches brunes sur la peau". Avec l'arrivée des beaux jours chacun est donc appelé à la prudence. Le soleil est un ami, bon pour la santé et le moral, mais il faut savoir en user avec modération.



Bicentenaire de la naissance d'Auguste Comte

Auguste Comte appartient au "patrimoine" montpelliérain puisqu'il est né à Montpellier le 30 nivose an VI (19 janvier 1798), rue de la Mer. Promoteur du "positivisme", il est le fondateur d'une des plus grandes philosophies systématiques du XIXème siècle. Les colloques du Bicentenaire se proposent de replacer cette entreprise dans son temps, tout en essayant de réévaluer son intérêt pour la réflexion d'aujourd'hui. Les manifestations sont organisées conjointement à Paris et à Montpellier. Le programme parisien, assez pointu, est plutôt destiné aux spécialistes. En revanche les conférences montpelliéraines s'adressent à un large public. A travers le thème "le temps d'Auguste Comte", c'est à une véritable radiographie du 19ème siècle que les Montpelliérains sont conviés.

11-12-13 mai
Salon du Belvédère au Corum
Rens. : Annie Petit,
Université Paul Valéry
Tél. 04 67 14 23 81 ou 04 67 14 24 78

TROIS QUESTIONS À ANNIE PETIT, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY, SPÉCIALISTE DU POSITIVISME.



Qu'est-ce que le positivisme ?
Le positivisme est une philosophie des sciences qui réordonne toute l'encyclopédie et y ajoute la "sociologie". Mais c'est aussi un programme politique. Auguste Comte propose un projet d'organisation de la société fondée sur une répartition des rôles très hiérarchique, et sur la complémentarité d'un pouvoir spirituel - qui est à la fois intellectuel et moral - et d'un pouvoir temporel qui remplit la fonction nutritive de la société. Le positivisme se déploie donc en une politique et une religion, mais une religion sans dieu, qui se réfère à l'humanité.

Auguste Comte, un révolutionnaire ?
Auguste Comte se place dans une foulée révolutionnaire, mais pour terminer la Révolution commencée d'après lui depuis le 11ème siècle, et remettre de l'ordre dans la société. Il dit lui-même qu'il n'est ni démocrate, ni aristocrate. Il est dans la mouvance du socialisme. Il se dit "sociocrate" pour que le pouvoir soit donné à la société. Il se défend d'être matérialiste, refuse l'empirisme pur qu'il trouve "dispersé", et évite le mysticisme. On a du mal à lui coler une étiquette.

Le positivisme a eu une influence considérable sur son époque, en reste-t-il encore quelque chose aujourd'hui ?
Je citerai deux éléments qui me semblent importants. Le premier, qui est capital dans la pensée positive, c'est la nécessaire liaison entre la morale et la politique. Après avoir organisé le système des sciences en six parties, Auguste Comte couronne le tout par une septième science : la morale.

Le deuxième est le terme "consensus" qui est souligné de façon très importante par Comte, qui table sur un modèle de société qui ne peut fonctionner qu'après consensus.



La maison natale d'Auguste Comte

Monument à Auguste Comte par Injalbert

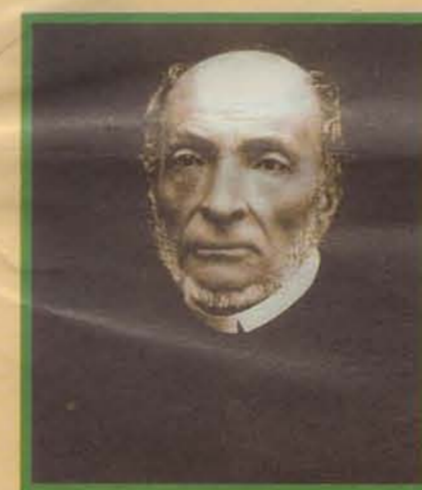
Un monument dédié à Auguste Comte, oeuvre du sculpteur Injalbert, a été inauguré solennellement le 22 juin 1911, sur l'Esplanade. Le monument voulait traduire dans le marbre la pensée du philosophe. Le buste du grand homme domine deux autres groupes sculptés : l'un représentant un prolétaire, le torse nu, une sorte de bêche à la main, guidé par la Science incarnée par une figure féminine imposante, sorte de déesse à l'antique ; le second groupe représente une femme, une mère étreignant ses enfants qui incarnent l'humanité, celle qui est objet et sujet de dévouement. Le groupe sculpté, plutôt hétéroclite, a été démantelé au début des années 60. Le buste est aujourd'hui visible dans la cour de la faculté de droit, et la "maternité" est sur le mail sud de la Paillade. (cf. "La sculpture dans la ville par Mireille Lacave")



Les 150 ans de l'abolition de l'esclavage

Du 25 au 30 avril une série d'animations organisée par un collectif d'une quinzaine d'associations permettra de célébrer le 150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage

L'esclavage a été aboli dans les colonies françaises par un décret du 27 avril 1848. Cela fait donc 150 ans seulement que la loi en France a supprimé cette inhumaine pratique qui donne à un homme un droit de propriété pleine et entière sur un autre homme. L'esclavage existe depuis l'antiquité mais c'est au 17ème siècle que la traite s'organise : des navires partent des ports négriers européens pour acheter des Noirs en Afrique pour les planteurs des Amériques. On évalue à environ 8 millions le nombre d'esclaves qui ont été ainsi exportés pour servir de main-d'œuvre dans les grandes plantations de cannes à sucre, de café ou de coton. Les conditions de capture, de voyage, de travail des esclaves sont abominables. Un premier texte visant à humaniser la situation des esclaves est établi par Colbert, ministre de Louis XIV, en 1635. Dans ce texte les sanctions sont codifiées, et il est dit, entre autres, que le maître doit assurer la nourriture de ses esclaves. Mais l'objectif réel de ce "Code Noir" reste la rentabilité. Les atrocités subies par les Noirs révoltent les philosophes du siècle des Lumières. Ils dé-



Victor Schoelcher

noncent les abus, mais ne remettent pas en cause le principe de l'esclavage. L'enjeu économique que constitue la prospérité engendrée par ce commerce pèse plus lourd que leur indignation. Il faut attendre la Révolution française pour qu'un premier décret abolissant l'esclavage soit promulgué et que "la liberté des nègres" soit proclamée. Le 16 pluviôse de l'an II, soit le 4 février 1894, la Convention adopte le texte suivant : La Convention nationale déclare abolir l'esclavage dans toutes les colonies ; en conséquence elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et jouissent de tous les droits assurés par la Constitution. Quelques années plus tard, en 1802, Bonaparte, premier Consul, rétablit la traite et l'esclavage.

DÉNONCER TOUTES LES FORMES MODERNES DE L'ESCLAVAGE

Et ce n'est qu'en 1848 que le Gouvernement Provisoire dirigé par François Arago, sous la pression de Victor Schoelcher, député de la Martinique et de la Guadeloupe, signera un nouveau décret abolissant définitivement l'esclavage : L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises... A partir de la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres seront interdits.

150 ANS APRÈS

Pour célébrer cet événement, un collectif d'associations, sur l'initiative de Monsieur Moreno responsable de Solidarité DOM-TOM, a établi un programme conju-

guant histoire et actualité, réflexion et festivités. Expositions, débats, stands permettront de retracer l'histoire de l'esclavage, de dresser les portraits des principaux artisans de l'abolition (Félix Eboué, Toussaint l'Ouverture, Victor Schoelcher). Mais cette commémoration sera aussi l'occasion de dénoncer toutes les formes modernes de l'esclavage. Pour Madame Ruelland du Centre de documentation Tiers Monde, "ce 150ème anniversaire est l'occasion de parler du passé mais surtout de dénoncer ce qui se passe à l'heure actuelle. L'esclavage sévit toujours sous une forme perpétuée comme en Mauritanie où la notion de possession et de propriété d'un être humain sur un autre existe encore. Mais il est aussi une autre forme d'esclavage moderne : l'utilisation dans les usines délocalisées dans le Tiers Monde d'une main d'œuvre très bon marché, notamment des enfants, qui pour des salaires de famine sont exploités dans des conditions de travail épouvantables".



M. Moreno, solidarité DOM-TOM, et Mme Ruelland, CDTM

Une musique qui trouve ses accents dans l'histoire des esclaves

La musique sera omniprésente au cours de ces journées qui se dérouleront au rythme des percussions et des tambours. Tony Savannah, musicien martiniquais qui partage sa vie entre Montpellier et les Caraïbes, propose de la musique Gwoka ou Bélé, un jazz caraïbéen où se mêlent des influences variées et où le tambour est toujours présent. Cet instrument fait en effet partie intégrante de la culture afro-caraïbéenne comme l'explique Savannah : Nous venons directement de l'esclavage et notre culture repose là-dessus. Le tambour était interdit chez les esclaves, comme étaient interdits tout rassemblement de Noirs et toute forme d'africanité. Le tambour était pourtant au coeur de notre vie, pour accompagner les chants, les danses mais aussi pour sonner les rassemblements, rythmer l'effort, cadencer le travail. C'est donc naturellement devenu un instrument de rébellion et un objet de résistance. Le tambour véhicule un état d'esprit. Il permet de raconter tout notre blues. On danse avec tout notre corps et c'est une manière d'exorciser notre âme.



Le groupe Savannah

Programme

- 25 avril**
Débat sur l'esclavage moderne, vidéo, musique sur l'initiative des associations Goré-Fraternité et France-Liberté, à Mimi la Sardine.
- 27 avril**
Animation musicale sur la place de la Comédie ou le Kiosque Bosc de 16 à 18H. Expositions, musique, stands, salle des Rencontres à la Mairie de 18 à 20H.
- 28 avril**
Débats sur la traite des Noirs, salle des Rencontres. Stands, exposition
- 29 avril**
Exposé sur la signification des percussions par le groupe Savannah, à 17 heures salle des Rencontres. Débat sur l'esclavage moderne et les campagnes contre cet esclavage, à 20h30, salle Rabelais. De 18 à 24 heures, salle des Rencontres : Hommage à Félix Eboué ; animation chorale et chorégraphique (Candide Okéke) ; Groupe Mayouri (étudiants guyanais) ; lecture textes et poèmes ; dégustation ; danse et musique.

Honte!

à Jacques Blanc, premier et plus ancien complice du Front National

Voici les 21 RPR et UDF qui avec Jacques Blanc ont livré le vendredi 20 mars la Région Languedoc-Roussillon au Front National, "parti raciste, xénophobe",

contre l'avis du Président de la République, des républicains, du premier ministre, et malgré les condamnations de toutes les instances religieuses et philosophiques, en trompant leurs électeurs.

•**MIREILLE CELLIER,**
UDF-DL, Adjointe au Maire
de Beaucaire

•**ARLETTE FRANCO,**
RPR, Maire de Canet-en-Roussillon

•**ISABELLE CHESA,**
Conseillère municipale
de Carcassonne, Attachée
parlementaire de M. RAYMOND
CHESA, Député européen RPR

•**FRANÇOISE BARATTE,**
Conseillère générale RPR de
Perpignan, Vice-Présidente du Conseil
Général des Pyrénées Orientales

•**PIERRETTE SOULAS,**
Conseillère Municipale RPR de
Montpellier, Présidente du groupe
RPR, belle-soeur de BERNARD PONS,
président de l'Association Nationale
des Amis de Jacques Chirac, Président
de la République

•**STÉPHANE ROSSIGNOL,**
Secrétaire Départemental du RPR dans
l'Hérault

•**MARCEL ROQUES,**
Maire UDF de Lamalou-les-Bains,
ancien Député UDF-FD de l'Hérault

•**RAYMOND COUDERC,**
Maire de Béziers, ancien Député
UDF-DL de l'Hérault

•**ALPHONSE CACCIAGUERRA,**
Maire RPR de Saint-Clément-de-
Rivière, Hérault

•**MICHEL VAILLAT,** Maire de Lattes,
ancien Conseiller Général de l'Hérault,
ancien Député suppléant UDF-DL

•**JEAN-CHRISTOPHE OZIL,**
Conseiller Municipal RPR de
Montpellier, chargé de mission auprès
de PHILIPPE SÉGUIN, Secrétaire
National du RPR

•**MAX ROUSTAN,**
Maire d'Alès, ancien Député UDF-DL,
Président départemental de l'UDF
du Gard

•**JEAN-PAUL FOURNIER,**
Conseiller général RPR, Conseiller Mu-
nicipal de Nîmes, Secrétaire
Départemental du RPR du Gard

•**ANDRÉ SAVONNE,**
Maire de Rochefort du Gard, Président
du groupe RPR (1998) au Conseil
Régional du Languedoc-Roussillon

•**YVAN LACHAUD,**
Conseiller municipal de Nîmes UDF

•**FRANÇOIS CALVET,**
Maire du Soler (PO), ancien Député
UDF-DL

•**ROGER TOREILLES,**
Maire de Baixas (PO) UDF-DL

•**MICHEL MOYNIER,**
Adjoint au Maire de Narbonne, divers
droite

•**ALAIN MADALLE,**
Conseiller Municipal de Narbonne,
Député RPR

•**PIERRE HUGON,**
Conseiller Général UDF-DL de Mende

•**GEORGES MEISSONNIER,**
Responsable départemental du RPR-
Lozère

Quatre présidents de Conseils Généraux (Gard, Hérault, Aude, Pyrénées Orientales) demandent la démission de Jacques BLANC, otage du FRONT NATIONAL



(De g. à d. : Gilbert Roseau, député de l'Hérault ; Alain Journet, Président du Conseil Général du Gard ; André Vezinhet ; Sénateur, Président du Conseil Général de l'Hérault ; Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier ; Pierre Blotin, Conseiller Régional (P.C.F.) ; Jean-Louis Roumegas (Verts) ; Marcel Rainaud, Président du Conseil Général de l'Aude ; Christian Bourquin Président du Conseil Général des Pyrénées Orientales ; Mmes Josyane Collerai et Hélène Colas, Conseillères Régionales).

agenda

M
Agenda N° 216

Montpellier Notre Ville

A

Comme ANTIGONE (piscine olympique)

C'est à la Piscine Olympique d'Antigone que sera baptisé le 18ème Festival Montpellier Danse. L'ouverture du Festival, le 22 juin, se fera en effet avec "Dry Wet" une création originale du chorégraphe montpelliérain Patrice Barthès qui propose aux danseurs et au public de se mouiller. "Dry Wet" associe des danseurs, des nageuses synchronisées, un coureur et le public qui aura le choix d'être dans l'eau (wet) ou au bord de la piscine (dry).

Ce spectacle est basé sur la dualité entre l'air et l'eau, entre le geste sportif et chorégraphique. La musique du spectacle est signée par Michel Redolfi connu internationalement pour avoir créé les premiers concerts subaquatiques à l'intention d'auditeurs, flottants en piscine ou plongeant en mer.



© Agnès Lathier

B

Comme Patrice BARTHES



© Agnès Lathier

En guise de cadeau d'anniversaire, une amie lui offre un stage chez Dominique Bagouet. Il n'avait jamais fait de danse. C'est le choc il prend des cours et enchaine les stages auprès de Chopinot, Iglina Cremona, Odile Duboc, Merce Cunningham, Trisha Brown.

Un temps interprète, il fonde sa compagnie en 1992 et produit régulièrement ses créations chorégraphiques, dont "L'échec des 12 travaux du Général Comix" (1995) et "Hoxcar" (1997) qui ont rencontré un grand succès.

Patrice Barthès signera "Dry Wet" à la piscine olympique d'Antigone. "Quand le Festival International Montpellier Danse m'a proposé de faire une création chorégraphique dans la piscine d'Antigone, j'ai tout d'abord été charmé par l'idée de pouvoir travailler dans la matière aqueuse, souvenir ludique d'expérience juvénile en rivière. Cela me permet aussi de défler la pesanteur dans une chorégraphie subaquatique, de mettre instruments et musiciens sous l'eau, le public flottant s'il le souhaite à la surface. Grâce au compositeur Michel Redolfi spécialiste mondial des compositions et diffusion de musiques subaquatiques, j'ai appris que l'eau permettait d'entendre la musique par vibration des eaux. Je vois là une suite logique au travail d'Hoxcar, le squelette structure de l'écriture dans le corps, ma précédente création.

A

Comme AFAA

L'association Française d'Action Artistique est une émanation du Ministère des Affaires étrangères. Son but est d'aider les artistes à réaliser leur projet à l'étranger. L'AFAA est partenaire depuis l'an dernier du Festival Montpellier Danse. Grâce à l'intervention de l'AFAA, le chorégraphe tunisien Imed Jemaa sera en résidence trois mois au Centre National Chorégraphique pour préparer "Cabra" qui sera créée au Festival. L'AFAA a accompagné le travail de Karine Saporta auprès du ballet d'Ekaternburg en Russie, celui d'Annette Leday en Inde et l'installation de Jean Claude Gallota au Japon dont on pourra voir les fruits cet été à Montpellier.

Quelques clés pour le festival

MONTPELLIER DANSE 98

... 22 JUIN >> 5 JUILLET 1998

C

Comme Boris CHARMATZ

Montpellier Danse 98 présente toute l'œuvre de Boris Charmatz un jeune chorégraphe des plus prometteurs. Leader de la 3ème génération des chorégraphes contemporains, danseur chez Régine Chopinot, chez Odile Duboc (on l'a vu en saison l'an dernier dans les 3 Boléros), le voilà chorégraphe avec : "les disparates" un solo avec une sculpture de Toni Grand, "à bras le corps", un duo avec son presque frère et très complice Dimitri Chamblas, "aat enen tionon" un trio Etonnant, et "horses" un quatuor sur l'utopie. Trois qualités peuvent définir le travail radical et décapant de Boris Charmatz: "talent", "intelligence", "innocence".

© Hothig Payfan

LE CALENDRIER

Lundi 22 juin
DRY WET
Patrice Barthès :
22h Piscine Olympique d'Antigone

Mardi 23 juin
DON QUICHOTTE
Victor Ullate
20h30 Opéra Berlioz/Le Corum
DRY WET
Patrice Barthès
22h Piscine Olympique d'Antigone

Mercredi 24 juin
DON QUICHOTTE
Victor Ullate
20h30 Opéra Berlioz/Le Corum

Jeudi 25 juin
CASTAFIORE
Anthorp (modulo 1)
20h30 Opéra Comédie

Vendredi 26 juin
OCEAN
Merce Cunningham
21h Le Zenith

Samedi 27 juin
OCEAN
Merce Cunningham
21h Le Zenith
LES NON-LIEUX
Mathilde Monnier
21h Studio Bagouet/Les Ursulines
ARTT EREN TIONON
Boris Charmatz
22h Cloître des Ursulines

Dimanche 28 juin
CHARLES TRENET
20h30 Opéra Berlioz/Le Corum
LES NON-LIEUX
Mathilde Monnier
21h Studio Bagouet/Les Ursulines
ARTT EREN TIONON
Boris Charmatz
22h Cloître des Ursulines

Lundi 29 juin
LA FIANCÉE AUX YEUX DE BOIS
Karine Saporta
20h30 Opéra Comédie

Mardi 30 juin
SHOAH
Claude Lanzmann
14h Salle Pasteur/Le Corum
LES NON-LIEUX
Mathilde Monnier
21h Studio Bagouet/Les Ursulines

A BRAS LE CORPS
Charmatz, Chamblas
22h Cour du Musée Fabre

Mercredi 1 juillet
YUME JANATSU NO MICHU NO
Jean Claude Gallota
20h30 Opéra Berlioz/Le Corum

LES NON-LIEUX
Mathilde Monnier
22h Studio Bagouet/Les Ursulines

A BRAS LE CORPS
Charmatz, Chamblas
23h Cour du Musée Fabre

Jeudi 2 juillet
CABRA
Imed Jemaa
20h30 Chai du Terral

LES NON-LIEUX
Mathilde Monnier
23h30 Studio Bagouet/Les Ursulines
Charmatz, Chamblas
Les disparates
22h30 Opéra Comédie

Vendredi 3 juillet
CENDRILLON ALLEURS
Annette Leday
22h Cour des Ursulines
LE CORPS DE LA TERRE
Michel Lestrehan
23h30 Cour des Ursulines

Samedi 4 juillet
POUR ANTIGONE
Mathilde Monnier
20h30 Opéra Berlioz/Le Corum
HERSES
Boris Charmatz
22h Studio Bagouet/Les Ursulines

Dimanche 5 juillet
WAKING TO YOU FROM HERE
John Jasperse
19h Opéra Comédie

HERSES
Boris Charmatz
20h30 Studio Bagouet/Les Ursulines
ENCUSSORIES
John Jasperse
22h Opéra Comédie



Theatre

SIDI ALI... VOLE!
Spectacle jeune public
Jusqu'au 15 avril
Théâtre du Griffy
(15h- 16h les 4, 5, 11 & 12)

PROUSE-CACHARIÈTE
Marionnettes
Du 6 au 15 avril
Théâtre de la Plume
(16h- relâche le 12)

LE DIMON
de G. Feydeau
par la troupe théâtrale Ten
du 16 au 18 avril
Théâtre Jean Vilar (14h30- le 17
à 14h30 & 21h - le 18 à 21h)

C'EST PAS FACILE
de Bertolt Brecht
Mise en scène : Didier Bezace
du 16 au 19 avril
Théâtre de Grammont
(20h45- le 16 à 19h- le 19 à 15h)

RAYA ET LE PETIT DÉSERT
spectacle jeune public
du 18 au 29 avril
Théâtre du Griffy
(16h- merc 15h & 17h)

**LES DEUX GENTILSHOMMES
DE VERONE**
Comédie de Shakespeare
du 22 au 30 avril
Théâtre de Grammont
(20h45- les 22, 23, 29 & 30 à
19h- le 26 à 15h)

LE BAISER DE LA FEMME ARRANGÉE
par la compagnie Navigator
et Joël Colot théâtre
du 23 au 25 avril
Théâtre Jean Vilar (21h- le 23 à
14h30 & 21h)

Expositions

ISABELLE BLANC
peintures jusqu'au 12 avril
Salle Saint-Ravy (13h 18h - Tj
sauf le lundi- entrée libre)

NOS MÈRES
Collectif de femmes photo-
graphes
Portraits de femmes par leurs
filles
Jusqu'au 18 avril
La Galerie Photo (mar au sam -
13h 19h - entrée libre)

SARAJEVO À CHEL OUVERT
Peintures, sculptures, installa-
tions
Jusqu'au 19 avril
Carré Sainte-Anne

LES CALLIGRAPHES
Les 8, 15 & 18 avril
Médiathèque J-J Rousseau

UNICEF (PETITS HOMMES)
peintures du 13 avril au 3 mai
Salle Saint-Ravy (13h 18h - Tj
sauf le lundi- entrée libre)

ALGÈRE LE CRI, ALGÈRE LE SILENCE
peintures de J-N Libert
Du 18 au 30 avril
Médiathèque Fellini

MACHINES AGRICOLES
par l'Ecole Agronomique de
Montpellier
Vendredi 24 avril
Esplanade - Allée de Latre de
Tassigny

HÉBRAÏCA
par le Centre Communautaire
Culturel Juif
Dimanche 26 avril
Salle Rabelais (à partir de 10h)



Comme CASTAFIORE

Marica Barcellos et Joseph Biscuit sont les heureux parents de la compagnie Castafiore. La danseuse brésilienne de Sao-Polo rencontre au Centre National de Danse et de Chorégraphie d'Angers, Alvin Nicolas, Philippe Decouffe. Une rencontre décisive. Puis Marica Barcellos rencontre un musicien normand, Joseph Biscuit, ils ne se quitteront plus. Castafiore, se propose, sur le désordre universel de restituer le rire au spectateur, et par là, son droit légitime à voir clair. La même sorte de "joie" que l'on devine dans les œuvres de Sankai Juku, de Ping Pausch ou de Francis Bacon. Lutter contre l'abscondité muette de tous les pathos est sans doute l'axe le plus clair de cette facéteuse compagnie. La Compagnie Castafiore créera au cours du Festival Montpellier danse 98 "Anthrop (Molduto 1)" abordant une métaphysique de Fantomas.



Comme Don QUICHOTTE

Un classique musical de Minkus, chorégraphie de Felipe) revisité par Victor Ullate et son Ballet de la Comunidad de Madrid. De l'esthétisme immaculé de Balanchine à la noire inspiration sevillane, le Ballet de la Comunidad de Madrid montre comment la fougue espagnole peut apprivoiser l'académisme classique. Un grand spectacle coloré réunissant 50 danseurs, très hispanique avec une pointe de flamenco comme un filamen de safran.

Comme Jean Claude GALLOTA



Fondateur du Groupe Emile Dubois, directeur du Centre Chorégraphique National de Grenoble, Jean Claude Gallota est l'un des ambassadeurs de la nouvelle danse française. Il fit entre autre les beaux soirs de Séville lors de l'Exposition Universelle, d'Alberville lors des Jeux Olympiques et à maintes reprises de la Cour d'honneur d'Avignon. Depuis 1997, Jean Claude Gallota a un pied dans les Alpes et l'autre sur le Mont Fuji au Japon. Le chorégraphe grenoblois y a rencontré le metteur en scène Tadashi Suzuki fondateur d'un Festival Culturel très ouvert sur l'Occident. Jean Claude Gallota assure pour trois ans au Japon, la direction du Spac Danse; il y a créé une compagnie de danseurs japonais. Depuis près d'un an il a croisé le travail des deux compagnies. Cela donne le spectacle Yume Manatsu No Michi No, en français le **Songe d'une rue d'été** une expérience de chorégraphie-vérité qui mêle Shakespeare, les russ, les forêts de la montagne grenobloise, les champs de thé de Shizuoka. Avec ses musiques grattillées avec soin : Fauré, Fauré, M.C Solar, Poulenc, avec ses mythologies urbaines et ses mille petites bulles de réel, Yumé Manatsu No Michi No, témoigne avant tout de la rencontre des hommes, au cœur des villes comme au cœur des montagnes, entre deux nations, ouverte.



Comme KATHAKALI KALARIPPAYAT

Dans le Kerala, Etat du Sud de l'Inde "katha" signifie : histoire, et "kali" : jeu. Le khatakali est donc une forme de théâtre dansé, très populaire. Les artistes, dans des costumes somptueux usent d'une gestuelle codifiée, expressive et dramatique, basée sur le rythme et avec pour support narratif la légende des dieux, des déesses et princes vaillants.

Le kalarippayat est plus ancien encore. Il est resté longtemps inconnu du public, cependant des metteurs en scène comme Peter Brook, ou Ariane Mnouchkine utilisent ses techniques pour le travail de leurs comédiens. Le kalarippayat est une discipline qui nécessite une maîtrise très grande du corps: souplesse, rapidité, fluidité, gestuelle faite de reptations, de sauts et qui culmine dans les combats où pour tester la valeur du disciple, le maître frôle les limites du danger.



Comme Annette LEDAY

Formée aux techniques occidentales, Annette Leday s'est initiée à l'art du kathakali au Kerala. Elle partage son temps entre l'Inde et la France et a développé un processus original d'échanges et de créations entre les artistes indiens et les artistes contemporains occidentaux. Elle a présenté il y a quelques années une superbe adaptation en kathakali du Roi Lear, et présente cette année à Montpellier une adaptation indienne de Cendrillon, intitulée Cendrillon Ailleurs

Comme Merce CUNNINGHAM

A l'aube de ses 80 ans, l'américain Merce Cunningham reste un éternel jeune homme refait de ce qui se fait de plus intelligent et important dans le domaine de la danse contemporaine. Soliste chez Martha Graham, il travaille seul et présente sa première chorégraphie à New-York avec John Cage qui sera son compagnon jusqu'à la mort de ce dernier en 1992. En 1963 Merce Cunningham crée sa compagnie dont on connaît la trajectoire fondamentale dans l'univers de la danse contemporaine. On a pu le voir à plusieurs reprises à Montpellier à l'occasion du Festival de Danse. Ce furent toujours des événements majeurs. Pour l'édition 98 de Montpellier Danse, les spectateurs pourront assister à un grand événement la création en France de "Ocean" la dernière pièce que Merce Cunningham a conçu avec John Cage. L'envergure de cette pièce et son originalité font qu'elle ne peut que rarement être interprétée. Jean Paul Montanari a su vaincre quelques difficultés exceptionnelles pour la monter et en faire une superbe 3ème mi temps au moment de la Coupe du Monde à Montpellier.

Comme 18 ème EDITION

Montpellier Danse 97 avait pour thème : "le proche et le lointain" et posait la problématique de l'étranger si proche de nous. Pas de thématique cet été pour la 18ème édition. Deux qualificatifs "exceptionnel" et "ludique" sont souvent revenus de la bouche de Jean Paul Montanari directeur du Festival et responsable de sa programmation depuis 1980:

"En cet été de fête sportive où Montpellier accueille la Coupe du monde de football, événement exceptionnel et ludique par excellence, j'ai souhaité que le Festival Montpellier Danse 98 ait les mêmes caractéristiques. Que les spectateurs puissent prendre du plaisir, communiquer et se rencontrer autour d'artistes particulièrement remarquables pour ne pas dire exceptionnels. C'est beau un monde qui joue, c'est beau aussi un monde qui danse"

Comme HORAIRES

Attention aux horaires cette année! Ils ont été spécialement concoctés par les organisateurs pour que les festivaliers puissent assister à deux spectacles successivement. Des spectacles qui se complètent, se prolongent ou s'opposent. Des moments d'émotion, de réflexion, et de plaisir qui se conjuguent au fil des heures et des lieux. (Ce référer au calendrier Page 1)

Comme Imed JEMAA

C'est en s'initiant très jeune à Tunis, aux disciplines des arts martiaux qu'Imed Jemaa découvre les potentialités d'une technique liée à la maîtrise de l'espace. Il choisit de devenir danseur et passe par l'école de danse classique et le groupe de Recherche Contemporaine d'Irene Tatibout chorégraphe et pédagogue polonaise. Il complète sa formation à Paris et forme sa Compagnie : "Le Théâtre de la Danse" qui est la seule compagnie indépendante de danse contemporaine en Tunisie. Lauréat de Bagnolet en 1992, Imed Jemaa puise ses sources d'inspiration dans le contexte tunisien, interroge sa mémoire et son environnement, met en scène des espaces feutrés jette un regard sur les relations hiérarchisées qui touchent directement les tunisiens. Imed Jemaa, grâce à l'AFAA, sera en résidence pendant trois mois au Centre chorégraphique National de Montpellier où Mathilde Monnier l'accueille pour préparer sa création **Cabra**, une pièce chorégraphique qui parlera de l'Algérie. Dans un patio clos, une famille va rejouer la tragédie de la rue, du pays. Le clan familial est partagé en deux entités : celle de la vie, de l'affection de la mère et ses trois enfants ; celle du fanatisme, de l'autoritarisme, de l'incompréhension représentée par le père.



Comme Michel LESTREHAN

Les Bretons ont l'âme voyageuse. Michel Lestréhan ne déroge pas à la tradition. Il a travaillé avec Karine Saporta, Dominique Boivin, Hi-deyuki Yano, pourtant c'est en Inde que Michel Lestréhan trouve sa voie par le biais du Kathakali qui le fascine, puis par le kalarippayat. Pendant le festival il présentera **Le Corps de la Terre**, une création contemporaine, qui s'inspire de l'imaginaire et de la mémoire des anciens guerriers de l'Inde pour mettre en valeur le kalarippayat en tant qu'art chorégraphique à part entière.



Comme OCEAN

"C'est un projet de large envergure dont John Cage et moi même avons discuté avant sa mort" confie Merce Cunningham. "Destiné à l'origine à être présenté au cours du Festival James Joyce John Cage à Zurich, en juin 1991, il fut annulé faute de lieu approprié. Le titre "Ocean" vient de James Joyce qui aurait aimé écrire une oeuvre traitant de l'océan. L'idée de Cage était que la danse soit présentée au centre d'un espace circulaire, avec le public entourant les danseurs et 112 musiciens répartis autour du public..." "..."La chorégraphie en rond a ouvert un grand nombre de possibilités, particulièrement en ce qui concerne les directions et les regards. Ce n'est pas un espace plat mais courbe..."

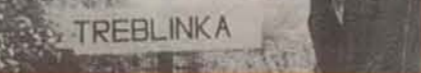
Comme RESERVATIONS REDUCTIONS - RENSEIGNEMENTS

RESERVATIONS par correspondance
Ecrire à : Montpellier Danse-Hôtel d'Assas, 6 rue de la Vieille Alguillerie-34000 Montpellier
Vous recevrez vos billets par envoi recommandé avec accusé de réception (frais d'expédition 30F.) Les commandes sont honorées dans l'ordre d'arrivée
Par fax au : 04 67 60 83 86 Par téléphone au : **04 67 60 07 40**
Après votre commande téléphonique, faites nous parvenir votre règlement en nous rappelant vos coordonnées. Votre règlement doit nous parvenir impérativement dans les 4 jours après votre appel. Règlements acceptés : espèces, chèque bancaire ou postal, chèque vacances, carte bancaire (visa, eurocard, master card, american express)
Au guichet de location à partir du : 20 avril
Du lundi au samedi, sauf jour fériés et les 2 et 9 mai de 12h à 19h
Hôtel d'Assas, 6 rue Vieille Alguillerie 34000 Montpellier
Les ventes et les réservations s'arrêtent à 16h, pour les spectacles le jour même
Au guichet du soir
45 minutes avant le début du spectacle dans la mesure des places disponibles
REDUCTIONS
Sur présentation d'un justificatif, jeunes et moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte verte, âge d'or
Jusqu'au 25 avril Montpellier Danse 98 propose une formule de souscription qui permet tous les choix au meilleurs tarifs:
De 1 à 3 spectacles différents, déduire 5%
De 4 à 7 spectacles différents, déduire 10%
plus de 7 spectacles différents, déduire 15%

RENSEIGNEMENTS
Hôtel d'Assas
6, rue de la Vieille Alguillerie
tél. : 04 67 60 07 40

Comme SHOAH

Montpellier Danse 98 se veut résolument ludique. La projection de Shoah au Corum en présence de Claude Lanzmann un point noir, une interpellation toujours nécessaire pour que l'homme demain puisse continuer à rêver, à créer, à s'aider...



TREBLINKA



Comme Mathilde MONNIER

Une création : **Les non-lieux** et une superbe reprise : **Pour Antigone** au programme du Centre National Chorégraphique et de Mathilde Monnier. "Les non-lieux" dit Mathilde Monnier "c'est un journal chorégraphique qui se déroule sur deux ans de travail et associe de nombreux artistes interprètes, qui de près ou de loin ont cheminé à mes côtés, comme des états des lieux de ces rencontres. C'est l'instantanéité d'un spectacle mouvant où le processus opératoire sera le corps humain."

Comme PASS DANSE

Pour 100F la carte Passdanse donne accès aux moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif à 4 spectacles de Montpellier Danse 98 le soir même, aux places restées disponibles.



Comme Karine SAPORTA

Directrice du Centre National Chorégraphique de Caen/Basse Normandie Karine Saporta est une figure terrible et incontournable de la danse contemporaine. Passant d'un univers baroque à une dimension cinématographique comme dans ses dernières réalisations tel le **Bal du Siècle** créé au Festival de Cannes, en hommage au cent ans du cinéma, Karine Saporta façonne au fil de ses créations un style personnel, sensuel et violent. A Montpellier on pourra voir **La fiancée aux yeux de bois**, une création qu'elle a faite en hommage à sa mère et à ses origines russes et qu'elle a travaillée avec le Ballet Plus d'Elaternburg

Comme Charles TRENET

Eternel jeune homme de 84 ans ! On pourrait à son sujet, parler d'un monument si ce n'étaient sa formidable vitalité en scène et son inventivité intacte. Charles Trenet, c'est la poésie des mots simples, au service d'un imaginaire extraordinaire comme le jardin de la chanson, de ses chansons: **Y a de la joie, Douce France, la mer, Je chante La romance de Paris, le jardin extraordinaire...** quelques pures merveilles dans une oeuvre qui en compte tant, une oeuvre qui a donné naissance à la chanson contemporaine et qui n'a pas pris une ride.



Musique Classique

HERSANT - BRUCHNER
Concert de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Friedemann Layer
Jian Wang, violoncelle
Les 10 et 12 avril
Opéra Berlioz (20h30- le 12 à 10h45)

BRANIS - WAGNER
Concert du violon
Direction : Enrique Diemecke
Bruno Leonardo Galber, piano
Jeudi 16 avril
Opéra Berlioz (20h30)

SONATES MATTHEU ROGUE, violoncelle
Haruko Ueda, piano
Vendredi 17 avril
Salle Molière (20h30)

CONCERT DU CONSERVATOIRE
Roger Muraro, piano
Messiaen
Mardi 21 avril
Salle Molière (20h30)

SCHUBERT - TIPPETT - BRITTEN - BRANIS
Concert de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Friedemann Layer
Narah Amselem, soprano
Vendredi 24 avril
Opéra Berlioz (20h30)

MUSIQUES A 17 HEURES
par le Club Lyrique de Montpellier
Samedi 25 avril
Salle Molière (17h)

STRAVINSKY - CHOPIN - FALLA
Concert Amadeus
Direction : Enrique Diemecke
Ewa Kupiec, piano
Jeudi 30 avril
Opéra Berlioz (20h30)

Cinéma

CONNAISSANCE DU CINEMA
Il y a 150 ans, l'abolition de l'esclavage
Projection sur support vidéo du 7 au 10 avril
Médiathèque Fellini - Salle Jean Vigo (15h)

LE MEHOUQUE
organisé par l'association Visages du Monde reportages
Mardi 14 avril
Salle Rabelais (1ère séance à 14h30)

CONNAISSANCE DU CINEMA
Musique d'Hollywood années trente : M. Steiner, E. Korngold, A. Newman
Projection sur support vidéo du 14 au 17 avril
Médiathèque Fellini - Salle Jean Vigo (15h)

VICTOR ET VICTORIA
Film en v.o.s.t.fr. de Reinhold Schünzel
Projection organisée par la Maison de Heidelberg
Mardi 21 avril
Centre Rabelais (21h)

CONNAISSANCE DU CINEMA
Regard sur les pays du Maghreb : Algérie
Projection sur support vidéo les 21, 23, 24, 28 & 30 avril
Médiathèque Fellini - Salle Jean Vigo (15h & 16h- les 28 & 30 à 15h & 17h)

Salon

SALON DE LA VOITURE DE PRESTIGE
Du 8 au 10 mai
avec Auto Passion
Domaine de Grammont

Musiques Actuelles

CORNERSHOP + INVITÉ PARABELLUM

+ HAMIZOL
Vendredi 10 avril
Salle Victoire 2 (21h)

FINLEY DUAWE
Lundi 13 avril
Salle Victoire 2 (21h)

THEO HAROLA + INVITÉ
Vendredi 17 avril
Salle Victoire 2 (21h)

BABA JOGO, GRANDE FANFARE BRÉ-
SILÉINE
Vendredi 17 avril
Sax' Aphone (22h)

MOGWAI + INVITÉ
Samedi 18 avril
Salle Victoire 2 (21h)

HAPPY FEET, DIXIELAND JAZZ
Samedi 18 avril
Sax' Aphone (22h)

SHAMAN, WORLD MUSIC
Samedi 18 avril
L'Antirouille (22h)

VÉRONIQUE SANSON
Mardi 21 avril
Le Zénith (20h30)

LES OGRES DE BARBACH
Mercredi 22 avril
Mimi la Sardine (21h30)

YANN TIENSEN
Jeudi 23 avril
Mimi la Sardine (21h30)

PIERRE SIBILLE
R & b, boogie blues, piano vocal
Samedi 25 avril
Sax' Aphone (22h)

JEAN-JACQUES GOLDMAN
Dimanche 26 avril
Le Zénith (20h15)

ZARAGARAF
musique métissée, slave, anda-
louise
Jeudi 30 avril
L'Antirouille (22h)

LES ALPINISTES HOLLANDAIS
Vendredi 7 mai
Mimi la Sardine (21h30)

Conférences

COLLOQUE SUR LES PERSONNES HAN-
DICAPÉES
par le Père Claude Michel
Samedi 18 avril
Salle des Rencontres (à partir de
9h)

LA MUSIQUE ET SES HISTOIRES
par René Koering
Dimanche 19 avril
Le Corum - Salle Einstein (10h45
- entrée libre)

LES MARDIS DE L'UNIVERSITÉ
Les 21 et 28 avril
Bibliothèque Gutenberg (18h30)

HÉBRÉICA
par le Centre Communautaire
Culturel Juif
Mercredi 22 avril
Salle Rabelais (14h)

L'ACTUALITÉ DE L'ESCLAVAGE À LA
VEILLE DE L'AN 2000
Table ronde et concerts
Samedi 25 avril
Mimi la Sardine (18h)

«QUAND JE SERAI GRAND, JE SERAI...»
Mercredi 29 avril
Médiathèque J-J Rousseau (16h)

OHE KRIK-KRAK : un conte musical guyanais

«i

«I était une fois...» cela se dit en toutes les langues dont le guyanais. Forte de cette certitude Nicole Rechain comédienne et marionnettiste a adapté le conte guyanais tout en musique de Marie-Françoise Pindard : **les trois enfants et le bonheur** et en a tiré **Ohe krik-krak**. Il était une fois un petit garçon qui s'appelait Timal et était prisonnier d'une vilaine magie : une poussière brillante qui rend les enfants tristes et ensevelit les villes et la forêt. Le perroquet, roi de la forêt fera le tour du monde des hommes à la recherche de Tifi, la petite fille du bonheur dont le chant pourra ramener la joie et sortir Timal de sa torpeur... Nicole Rechain, rochelaise d'origine, a démarré dans la carrière par les marionnettes. «Cela me permettait de ne pas me montrer sur scène, je pouvais ainsi passer d'un personnage à l'autre». Mais le goût des textes était là. Après des cours à la rue Blanche la comédienne prend le risque de la scène. A Montpellier elle travaillera avec Luc Faugères, Jocelyne Camichael et Théâtre'Elles et même l'Ensemble Vocal de Montpellier dirigé par Jean Gouzes dans **Jeannot le bûcher**. En 1995 Nicole Rechain crée la compagnie **«Point du Jour»** entre lumière et nuit, comme un instant fugace et fragile où naît le fantasme, la peur et l'espoir. Une compagnie où la marionnette, la musique tiennent le haut de l'affiche. «Il y a quelque chose de magique dans la marionnette», exprime Nicole Rechain «La marionnette il faut d'abord la créer, la modeler, lui donner vie il y a l'identification, c'est comme un prolongement de soi, un porte parole. La marionnette c'est aussi un merveilleux instrument de transmission». Les projets de Nicole Rechain ? Un spectacle de marionnettes destiné aux bébés.

Ohe krik krak / 25 avril - 15h
Studio Dominique Bagouet
Centre National Chorégraphique Les Ursulines

© Marc Coultrins



Regard sur l'Algérie



à la Médiathèque Fellini

La Médiathèque Fellini organise du 18 avril au 2 Mai une manifestation témoignage sur l'Algérie. Au programme une exposition de l'artiste peintre Jean Noël Libert intitulé : **Algérie le cri, Algérie le silence** et qu'il préface ainsi : *Le cri dans la nuit d'un enfant innocent. Frappe dans son sommeil. Le cri déchirant de sa mère au réveil. Celui des hommes frappés pendant leur prière. Ne montrer que le cri pour qu'au delà des frontières le silence insupportable se transforme en colère. Pour que la paix revienne et cessent les massacres. Et que ce peuple fier retrouve enfin ses gestes. Le goût du thé. Le dessin du henné. Du repas partagé. Des chants et des danses et de ma Délivrance. Le retour au village ou le Départ vers d'autres transhumances.*

Des projections vidéos sont organisées à la Médiathèque :

Samedi 18 avril
15h : **L'Algérie, déjà vingt ans** de J.C Perret
Mardi 21 avril
15h : **Algérie le poids du nombre** de A. Gazut
16h : **Une femme pour mon fils** de A. Ghanem
Mercredi 22 avril
16h : **Algérie en démocratie** de M. Allouache
Jeudi 23 avril
15h : **La moitié du Ciel d'Allah** de D. Sahraoui
16h : **Houria** de A. Mazif
Vendredi 24 avril
15h : **L'Algérie dévoilée** de A. Akika
16h : **Le vent du sud** de M.S Riad
Mardi 28 avril
15h : **Cri de pierre** de A. Boughemouh
17h : **Rose de sable** de R. Benhadj
Mercredi 29 avril
16h : **Algériennes trente ans après** de A. Lalien
Jeudi 30 avril
15h : **Bab el Oued city** de M. Allouache
17h : **Youssef la légende du septième dormant** de M. Chouikh
Samedi 2 mai
15h : **Rachida, lettres d'Algérie** de F. Dauchez
Médiathèque Federico Fellini
18 avril - 2 mai
tel : 04 67 20 95 85

L'esprit guinguette de Zazie Musette



accompagnée par ses quatre musiciens (Bruno Milan à l'accordéon, Pascal Corny à la guitare, Mathias Imbert à la contrebasse, Luc Pailler à la batterie), Zazie Musette (alias Sylvie Bousquet) défend et rafraîchit le répertoire de la chanson réaliste. Des années 20 aux années 50- sans oublier les compositions originales de son comparse Jacques Lyprendi- elle accroche ses florflons de bal à d'imaginaires reverberés, court des escaliers de la Butte jusqu'au soleil de la Canebière, et fait danser l'amour, au moins jusqu'au petit jour...

Zazie Musette
17 avril - 22h à l'Antirouille
12 rue Anatole France
Tél : 04 67 58 75 28

Richard Parreau chante Brassens

Richard Parreau est né à Grabels mais a le cœur à Sète, patrie de Georges Brassens. Une admiration née dès l'enfance. A sept ans il découvre sur un disque de son frère aîné **«Fernande»** ça le fait rire, adolescent il gratte ses premières guitares et aborde les autres textes du grand Georges. Ceux-ci ne le quitteront plus désormais. De kermesses en soirées de copains, Richard Parreau affirme son talent, trouve sa voie et conquiert un public. Il participe aux journées Brassens avec succès. Un succès qui l'amène à enregistrer un CD composé de chansons de Georges Brassens dont certaines sont inédites et n'ont jamais été chantées (**«Le revenant»**, **«Si seulement elle était jolie»**, **«Quand les cons sont braves»**). La dernière chanson du CD, **«Les passantes»**, un grand succès de Brassens est chanté pour la première fois en version intégrale. Richard Parreau se produira le 16 mai à Pignan dans le cadre des journées Brassens.

Richard Parreau chante Brassens
CD disponible à Minneapolis et à la FNAC



«Le Dindon» de Feydeau : une farce signée Ten

La troupe théâtrale TEN, ancienne troupe de l'École Normale de Montpellier a 27 ans de vie et de créations théâtrales. Parmi les plus récentes : **La folle de Chaillot** de Giraudoux, **Macbeth** de Ionesco. L'aventure est née avec l'arrivée d'Henri Fabre, un ancien élève de l'École Normale. Il y ouvre un tabo photo, un club de poésie, un club audiovisuel et relance le groupe théâtre. «Ma rencontre avec le spectacle et le théâtre s'est



© Serge Privat

faite alors que j'avais cinq ans et que j'assistais à la projection du film de Marcel Carné, **Les Enfants du Paradis**. Je me souviens du jeu de Pierre Brasseur et de la voix d'Arletty, et d'avoir été très impressionné par la pantomime de Jean Louis Barrault. Plus tard, jeune professeur, Je trouvais que je parlais trop vite avec une voix aigüe. Je cherchais une solution pour améliorer ma diction pour le confort de mes élèves et j'ai découvert le théâtre. J'ai suivi des stages de théâtre avec Crocq, comme Jacques Nichet et Jacques Bloules. Detaché à l'École Normale j'ai pu concilier pédagogie, formation et activité artistique. Depuis près de 25 ans nous produisons des pièces. Nous sommes un groupe d'amateurs passionnés et abordons le théâtre avec le maximum de professionnalisme. Henri Fabre veut inscrire le TEN dans la grande tradition populaire de Jean Vilar et se consacre à la culture du grand public ainsi qu'à un théâtre de formation, d'information, de découverte, de création, de civisme et

de relation interculturelle. Au mois d'avril le TEN crée **Le Dindon** de Georges Feydeau. « Cette pièce est comme un ouragan. Pendant les deux heures de spectacle les comédiens soutiennent un rythme d'enfer », déclare Henri Fabre qui en assure la mise en scène. « J'ai suivi scrupuleusement l'écriture de Feydeau qui ressemble à une partition musicale. C'est précis comme une horlogerie suisse. » Dans **Le Dindon**, Feydeau retrouve les qualités du Fil à la Patte en les amplifiant et en les portant à un point de quasi perfection. Dans les Annales du Théâtre de 1896 on peut lire la critique suivante : « Cette fois encore, on a ri, de ce grand rire fou et irrésistible qui est l'effet ordinaire de la verve farceuse et gamine de M Feydeau ». C'est vrai que l'on rit beaucoup dans **Le Dindon**. Cependant le rire peut jaunir parfois car Feydeau, au delà de situations vaudevillesques (maris, femmes amants, maîtresses, armoires et quiproquos), aborde la satire sociale. Dans **Le Dindon** il aborde le thème du mariage, du couple, de la place de la femme, Prince incontesté du rire au premier degré, Georges Feydeau sait aussi manier subtilement la griffe au second degré. A découvrir.

Le Dindon. 16 avril - 14h30
17 avril - 14h30 / 21h
18 avril - 21h
Théâtre Jean Vilar
tél. : 04 67 40 41 39



Henri Fabre